

L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon

PRINCIPAUX INDICATEURS
RELATIFS AUX EFFECTIFS
ÉTUDIANTS INSCRITS ET AU
LOGEMENT DÉDIÉ

▶ DÉCEMBRE
2021







Sommaire

Une hausse importante, régulière et quasi généralisée du nombre d'étudiants inscrits dans le « carré métropolitain » depuis 2008	p.6
Des évolutions différenciées selon le type d'établissements	p.16
Le secteur privé en forte progression	p.22
L'attractivité des quatre universités publiques, un enjeu d'aménagement et de développement pour les territoires locaux	p.26
Diversité et territorialisation des spécialités de formation dans la Métropole de Lyon : portrait de 13 secteurs	p.29
L'offre de logement dédiée aux étudiants à l'échelle de la Métropole de Lyon	p.54
Des étudiants ne résidant pas toujours au lieu d'études	p.55
Etre étudiant : un mode de vie singulier	p.58

Dans le cadre de leur partenariat avec UrbaLyon (4^e Collège), la Métropole de Lyon, de la Communauté d'universités et d'établissements - Université de Lyon (COMUE-UDL) et le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (Crous) de Lyon ont souhaité disposer de données quantitatives relatives aux effectifs étudiants des établissements d'enseignement supérieur et à l'offre de logements dédiée au sein du « carré métropolitain » et de l'agglomération lyonnaise, notamment.

Cette publication inédite, réalisée à partir de données recueillies *via*, d'une part, la « plateforme d'observation de la vie étudiante » d'UrbaLyon et, d'autre part, « l'Observatoire territorial du logement » (OTLE) de la Métropole de Lyon, apporte un éclairage quant aux évolutions des dynamiques étudiantes depuis un peu plus de dix ans selon différentes échelles de territoires.

Cette publication fait, également, l'objet d'une synthèse.

Carte 1 : Territoire du « carré métropolitain »



Le « carré métropolitain », Le plus large espace d'observations et d'études d'UrbaLyon

Le « carré métropolitain » regroupe plus de 1 300 communes dans un cadre d'environ 125 km de côté (carte 1).

S'étendant des zones bressane et mâconnaise au Nord, jusqu'au seuil de Saint-Vallier au Sud, des crêtes du Livradois Forez à l'Ouest jusqu'à l'avant-pays Savoyard à l'Est, son aire géographique constitue une réalité fonctionnelle et un espace de destin commun qui doivent être pris en compte par les politiques publiques d'aménagement pour apporter des réponses pertinentes aux besoins de tous ses acteurs, dans les domaines économique, social et environnemental.

Ainsi, le « carré métropolitain », qui ne correspond à aucun découpage territorial institutionnel ou officiel, est le plus large espace d'observations et d'études d'UrbaLyon dans le cadre de ses missions « grands territoires ». Il réunit les métropoles de Lyon et de Saint-Etienne et, notamment, les agglomérations de Bourg-en-Bresse, Roanne, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Villefranche-sur-Saône ou Mâcon.

La plateforme d'observation de la vie étudiante du « carré métropolitain » : méthode de calcul des effectifs étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur

Depuis son accompagnement de la Métropole de Lyon et de la COMUE-Université de Lyon (COMUE-UDL) lors du premier Schéma de développement universitaire (SDU), en 2008, UrbaLyon a mis au point la « plateforme d'observation de la vie étudiante » sur la base de quelques grands indicateurs basiques dont un relatif aux effectifs étudiants inscrits par sites des établissements de l'Enseignement supérieur (ES) à l'échelle du « carré métropolitain ». Cette base de données fait l'objet d'une mise à jour annuelle, depuis l'année universitaire 2008-2009. Le dernier millésime consolidé est 2019-2020.

Dans le cadre de la présente publication sont retenus tous les établissements (privés, publics, consulaires, associatifs) dispensant des formations post-baccalauréat, de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un de leurs sites est situé sur le territoire du « carré métropolitain ».

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour collecter, chaque année, les effectifs étudiants inscrits par sites, dont :

- l'open data du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri) ;
- les fichiers du Rectorat de Lyon (partenaire d'UrbaLyon) ;
- le moteur de recherche relatif à l'offre de formations de l'ES du magazine L'Étudiant, également partenaire du Salon annuel des Étudiants ;
- les rapports d'activités disponibles des établissements ;
- des contacts directs auprès des établissements.

L'une des difficultés de cette collecte réside, essentiellement, dans les établissements privés de formations qui communiquent peu sur leurs effectifs inscrits. Néanmoins, depuis l'année 2018-2019, UrbaLyon a pu développer davantage de liens avec ces établissements mais insuffisamment pour disposer, à ce jour, d'effectifs inscrits suffisamment justes une fois consolidés.

Cela peut expliquer les écarts – d'environ 5 % – entre les effectifs indiqués par l'open data du Mesri, par exemple, et les résultats obtenus par UrbaLyon. Sauf indication contraire, la plupart des figures (cartes, tableaux et graphiques), contenues dans la présente publication, ont été réalisées à partir des données d'UrbaLyon, sur les années universitaires 2008-2009, 2013-2014, 2018-2019 et 2019-2020. Seuls les cartes et graphiques traitant du logement et des mobilités étudiantes sont issus d'autres sources (OTLE, 2021 et Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT), 2017).

À noter que cette publication ne traite pas de la recherche même si les doctorants entrent dans la comptabilisation des effectifs étudiants inscrits.



Une hausse importante, régulière et quasi généralisée du nombre d'étudiants inscrits dans le « carré métropolitain » depuis 2008

En 2019-2020, le territoire du « carré métropolitain » compte 223 827 étudiants inscrits – en augmentation de 41 % depuis 2008-2009 (158 596 étudiants) –, soit 8 % du nombre des étudiants inscrits en France métropolitaine et d'Outre-mer (cartes 2, 3, 4 et 5) (tableau 1).

Cette hausse est de 15 points supérieure à l'augmentation nationale (source Mesri pour les chiffres nationaux).

La Métropole de Lyon représente 82 % des effectifs totaux inscrits du « carré métropolitain ». La Métropole de Saint-Étienne, quant à elle, en représente 13 %.

Tableau 1 : évolution des effectifs étudiants inscrits dans le « carré métropolitain », et dans trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex académie de Lyon), qu'il couvre, entre 2008-2009 et 2018-2019*

	« CARRÉ MÉTROPOLITAIN »	DÉPARTEMENT AIN**/RHÔNE/LOIRE
2008-2009	158 596	157 073
2013-2014	185 987	182 814
2018-2019	216 887	213 346
2019-2020	223 827	220 325
Évolution 2008-2019	41 %	40 %

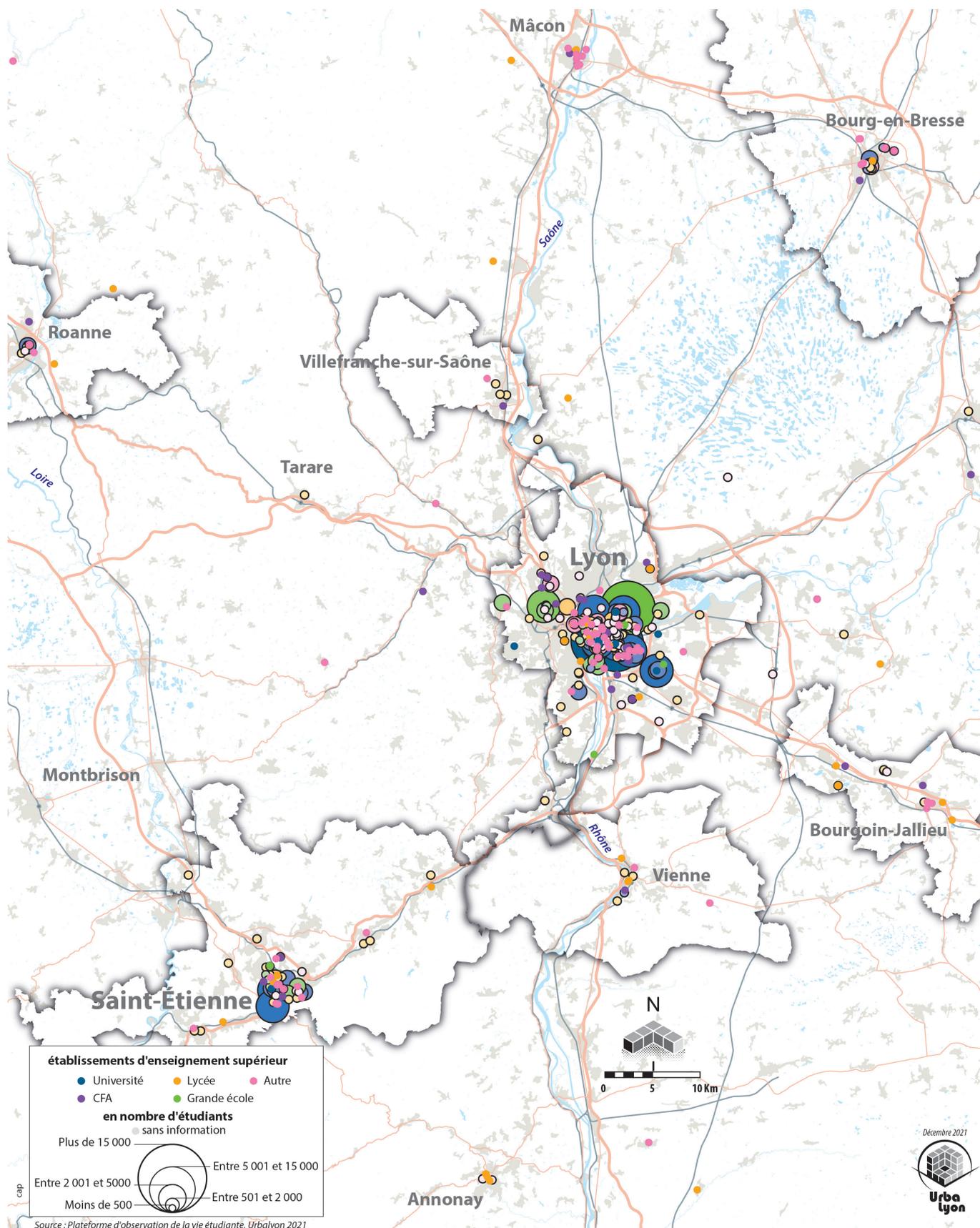
* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

** Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

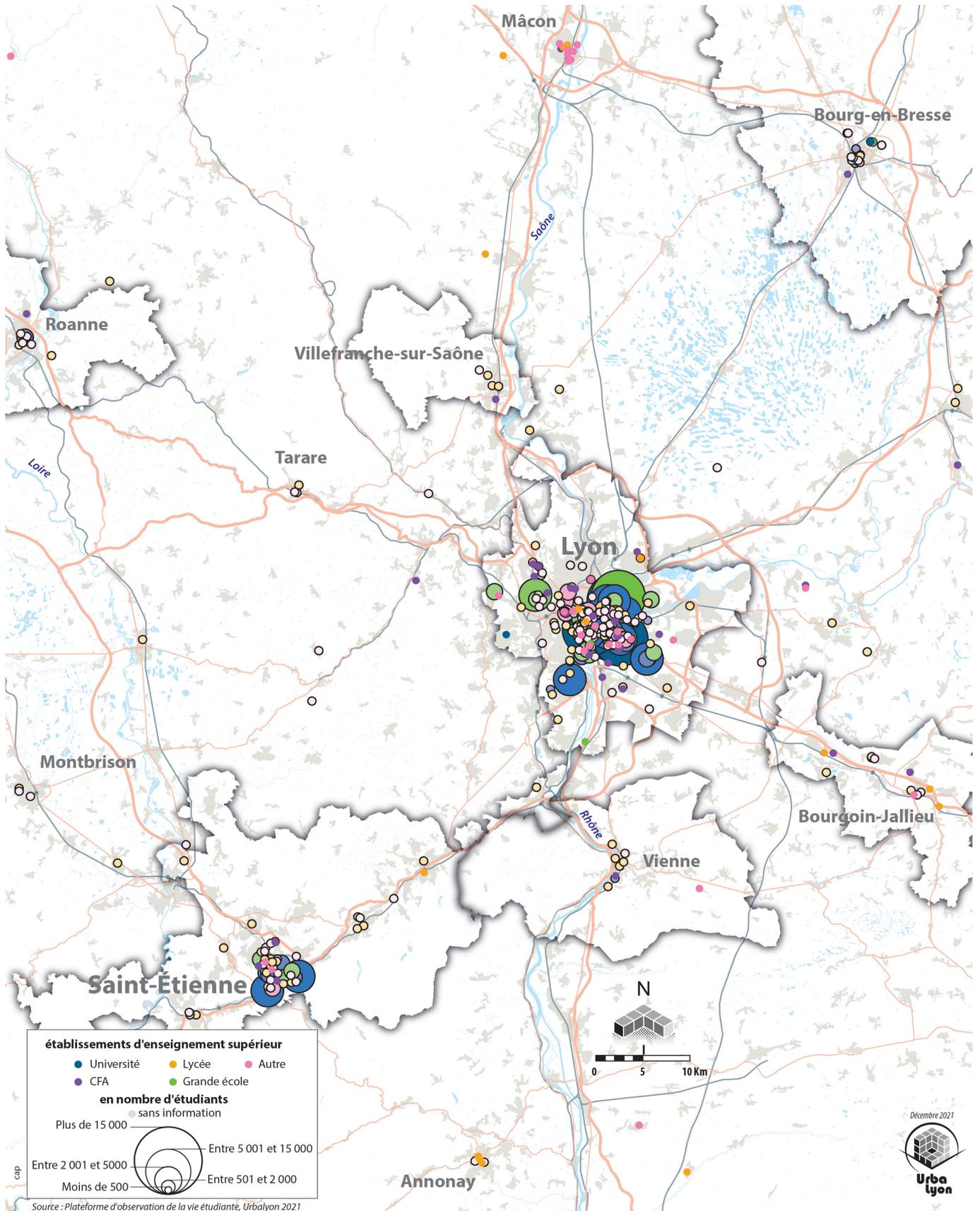
Source : UrbaLyon, novembre 2021



Carte 2 : Les effectifs étudiants inscrits dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2008-2009

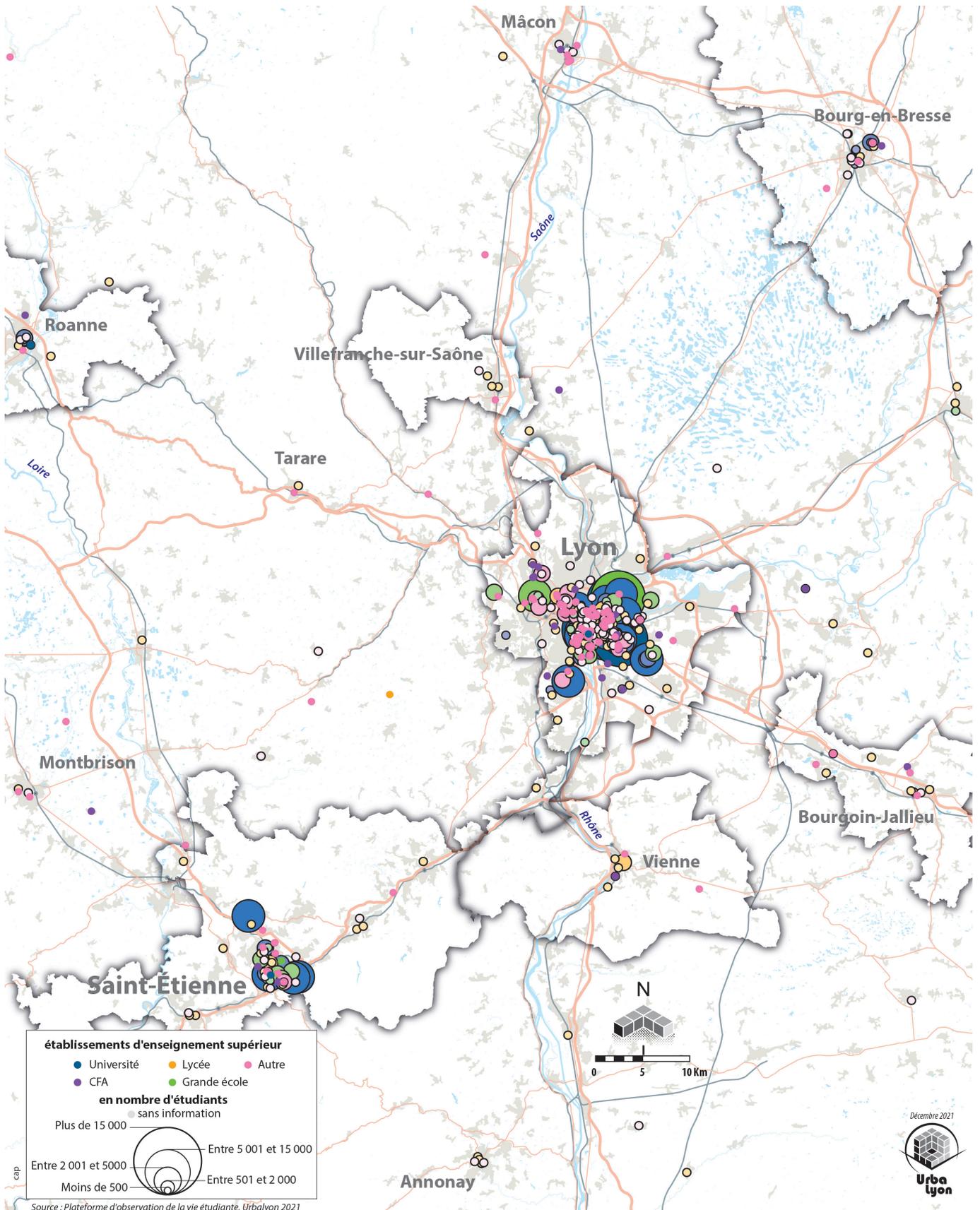


Carte 3 : Les effectifs étudiants inscrits dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2013-2014

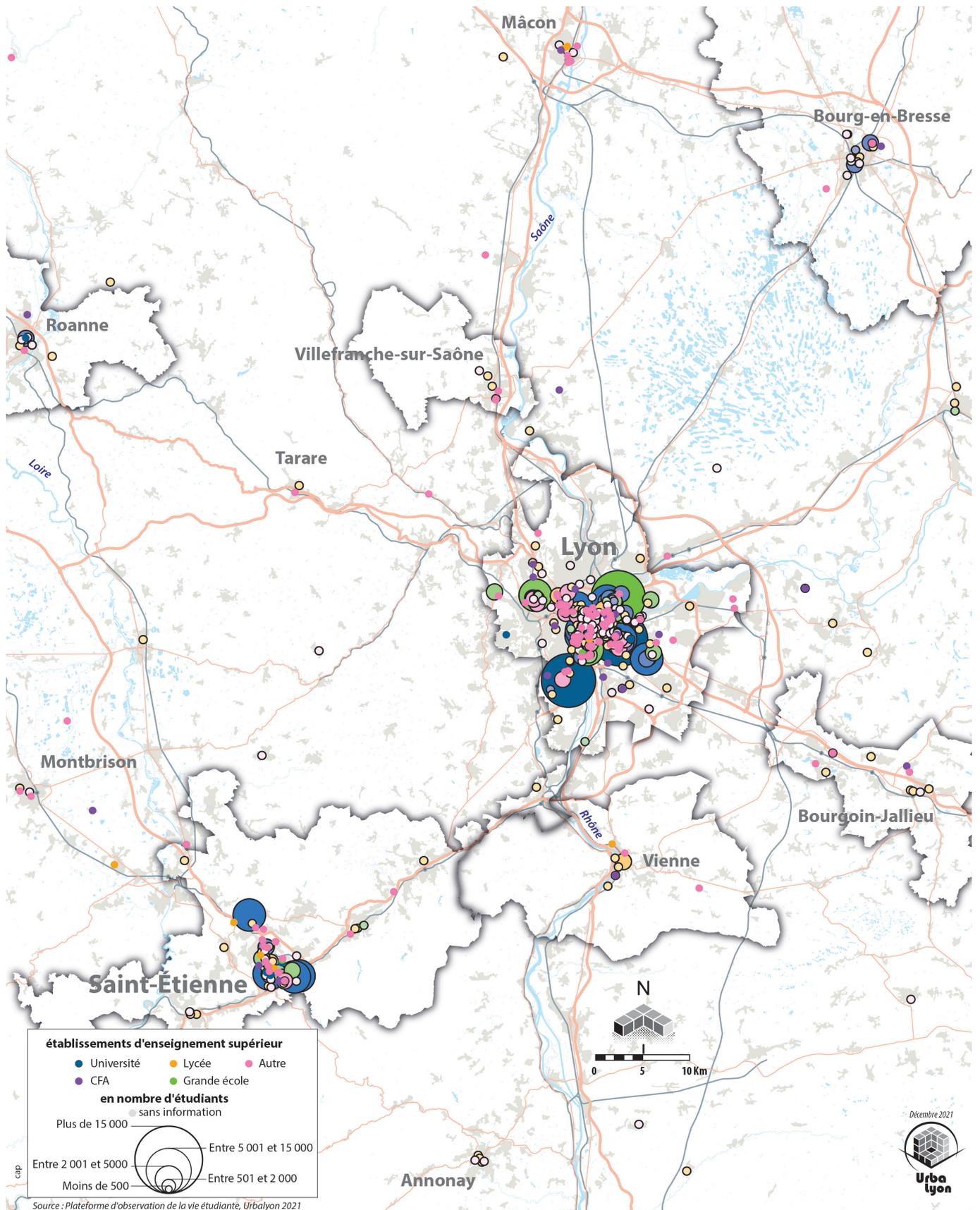




Carte 4 : Les effectifs étudiants inscrits dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2018-2019



Carte 5 : Les effectifs étudiants inscrits dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2019-2020



Précision :

Les données, relatives au nombre d'étudiants inscrits dans les agglomérations du « carré métropolitain », sont collectées à l'échelle de l'intercommunalité au sens de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) – et non selon le périmètre de l'Unité urbaine (UU) de l'Insee, tel que le pratique le Mesri pour son open data –. Au cours de la décennie 2010, des EPCI ont pu connaître des évolutions périmétrales importantes dans le cadre de leur Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), agrandissant, dans certains cas, l'agglomération de manière non négligeable à l'instar de Roanne ou de Villefranche-sur-Saône. Ceci peut, donc, avoir un impact sur l'augmentation du nombre d'étudiants.

Au-delà des deux principaux pôles universitaires constitués par les Métropoles de Lyon (183 330 étudiants en 2019-2020, dont 80 % des effectifs inscrits sur les seules communes de Lyon et de Villeurbanne) et de Saint-Etienne (28 933 étudiants inscrits, dont 86 % des effectifs sur la seule commune de Saint-Etienne), plusieurs pôles dits « secondaires » sont, également, présents sur le territoire : il s'agit des agglomérations de Roanne (1 748 étudiants inscrits), de Bourg-en-Bresse (4 663 étudiants inscrits) de Vienne (1 386 étudiants inscrits), de Bourgoin-Jallieu (913 étudiants inscrits) ou de Villefranche-sur-Saône (480 étudiants inscrits). Ces pôles offrent, la plupart du temps, des formations de premier cycle de l'ES, tels que des Licences, des Sections/Brevets de techniciens supérieurs (S BTS), des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), ou encore des formations paramédicales au sein d'Instituts de formations en soins infirmiers (Ipsi), par exemples.

À noter que les agglomérations de Bourg-en-Bresse et de Roanne disposent d'antennes universitaires : la première héberge une antenne de l'Université Lyon 1 (1 655 étudiants) et de l'Université Lyon 3 (825 étudiants) ; la seconde héberge une antenne de l'Université de Saint-Etienne (898 étudiants) et de l'Université Lyon 1 (107 étudiants). Il en est de même pour Vienne qui dispose, notamment, d'une antenne de l'Université Grenoble Alpes (avec 225 étudiants) *via*, entre autres, son Institut universitaire de technologie (IUT).

Ces villes, qualifiées de « moyennes » par leur nombre d'habitants, font partie intégrante de l'appareil lyonno-stéphanois de l'ES et, plus largement, de ses dynamiques de vie étudiante. Des parcours/cursus se dessinent, également, au sein de ce système : une fois diplômés d'une formation de premier cycle (BTS, DUT, CPGE, Licence) obtenue dans l'une de ces villes moyennes, les étudiants se dirigent, assez souvent, dans une métropole pour y réaliser leur deuxième cycle (Master) telles que Lyon ou Saint-Etienne.

À l'instar des évolutions nationales, les principales agglomérations du « carré métropolitain » enregistrent une augmentation régulière du nombre d'étudiants sur la période 2008-2019. Les Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne connaissent, respectivement, une augmentation de 39 % et de 44 % sur la période. Ces deux agglomérations ont su développer et, surtout, diversifier leurs formations suscitant une attractivité de plus en plus forte dans un contexte d'augmentation de la démographie étudiante et de la métropolisation de l'économie de la connaissance.

Ces grandes agglomérations offrent, également, des perspectives professionnelles intéressantes en matière de stages, d'apprentissages et d'insertions, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Ainsi, dans ces grandes agglomérations, ES et développement économique sont très liés, formant une sorte « d'écosystème » entre universités/écoles et entreprises. Les formations s'adaptent, souvent, aux évolutions du contexte économique et des secteurs d'activités invitant, *in fine*, à créer de « l'excellence locale », *via*, notamment, la mise en place de comités de perfectionnement pour les formations très professionnalisantes auxquelles les employeurs/partenaires participent.

En termes d'évolution des effectifs étudiants inscrits dans les « villes moyennes », Bourg-en-Bresse (+28 % entre 2008 et 2019) est la plus dotée, dépassant les 4 600 étudiants.

Roanne, quant à elle, enregistre une hausse de 47 % du nombre d'étudiants entre 2008 (1 192 étudiants) et 2019 (1 748 étudiants) avec une augmentation régulière tout au long de la décennie 2010. Toutefois, un pic de plus de 2 500 étudiants en 2018 est à relever : l'une des explications est à chercher, notamment, dans les partenariats passés entre le Centre universitaire roannais (Cur) avec des universités marocaines et chinoises impliquant d'importants effectifs étudiants de ces nationalités dans l'agglomération.

Vienne (+23%) dépasse les 1 100 étudiants sur toute la période d'observation, tandis que son homologue nord-iséroise – Bourgoin-Jallieu – dépasse, aujourd'hui, les 900 étudiants ; celle-ci a connu une augmentation plus importante (+37 %) sans disposer d'antennes d'universités. Il s'agit, pour l'essentiel, d'étudiants inscrits en STS ou en Ipsi.

Villefranche-sur-Saône, bien que connaissant une augmentation régulière de ses effectifs, reste en-deçà des 500 étudiants. Il s'agit de jeunes principalement inscrits en CPGE, STS ou Ipsi.

Enfin, Annonay (563 étudiants) et Mâcon (710 étudiants), du même profil que Villefranche-sur-Saône, avec des formations de STS et paramédicales notamment, sont les deux seules principales agglomérations du « carré métropolitain » à perdre des étudiants sur la période 2008-2019 : la première a enregistré une baisse de 10 %, tandis que la seconde observe une diminution de 14 %. Ces baisses peuvent être imputées à la fermeture de quelques formations techniques réunissant de faibles effectifs ou procédant à des recrutements plus sélectifs (**tableau 2**).

Tableau 2 : évolution des effectifs inscrits étudiants dans les principales agglomérations du « carré métropolitain » entre 2008-2009 et 2018-2019

	LYON	SAINT-ETIENNE	BOURG-EN-BRESSE	ROANNE	VIENNE	VILLE-FRANCHE	BOURGOIN-JALLIEU	ANNONAY	MÂCON
2008-2009	131 584	20 126	3 648	1 192	1 130	380	667	625	826
2013-2014	151 377	25 036	3 298	2 281	1 527	427	793	615	714
2018-2019	173 905	28 185	4 096	2 530	1 194	431	800	566	791
2019-2020	183 330	28 933	4 663	1 748	1 386	480	913	563	710
Évolution 2008-2019	39 %	44 %	28 %	47 %	23 %	26 %	37 %	-10 %	-14 %

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Précision :

Les campus connectés de Tarare et de Belleville-en-Beaujolais, qui ne réunissent, à ce jour, qu'un nombre très faible d'étudiants, ne sont pas représentés sur les cartes car n'ouverts que depuis la rentrée 2021. De même, les locaux occupés par les jeunes qui suivent ces enseignements à distance, n'appartiennent pas aux établissements de l'ES.

Précision :

Les données du tableau 3 ont été calculées sur la base des hypothèses d'évolutions nationales effectuées par le Mesri. La méthodologie de projections du nombre d'étudiants s'appuie sur les prévisions d'effectifs des classes de Terminales (réalisées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports) déterminées, principalement, par les projections démographiques de l'Insee et par le taux de redoublement dans le second degré. Néanmoins et logiquement, cette méthode ne prend pas en compte des caractéristiques et singularités des territoires locaux, ou bien des phénomènes/événements qui peuvent les toucher (crise de certains secteurs d'activités très présents, fermetures de formations, etc.). En conséquence, il convient d'être très prudent quant à ce que peuvent révéler ces chiffres.

Pour ces agglomérations moyennes, la présence d'étudiants constitue un enjeu très important en matière d'aménagement du territoire et de développement local. Disposer de quelques formations de l'ES permet de maintenir de la « jeunesse » sur le territoire : effectivement, une fois obtenu le Baccalauréat, beaucoup de jeunes quittent ces villes moyennes pour rejoindre des grandes agglomérations. Maintenir des jeunes dans ces territoires permet une accessibilité plus aisée à l'ES : le coût élevé des études peut, parfois, impliquer à un renoncement ; la présence de formations locales autorise, ainsi, la poursuite d'études à moindre frais (sans devoir rechercher un logement, par exemple) pour les familles qui peuvent avoir plusieurs enfants en âge d'étudier.

Par ailleurs, les formations proposées par les établissements de l'ES de ces villes moyennes correspondent, assez souvent, aux besoins de recrutements des entreprises locales dans des secteurs d'activités bien représentés : à Roanne, par exemple, les formations autour du textile, de la mécanique et de la santé sont bien développées ; à Bourg-en-Bresse, il s'agit, plutôt, de formations liées à l'agroalimentaire, notamment.

En revanche, l'augmentation régulière du nombre d'étudiants dans ces territoires implique de (re)penser la qualité de l'accueil et, plus largement, la vie étudiante. Ainsi, Bourg-en-Bresse et Roanne ont pu, au fil du temps, disposer de locaux dans des sites de l'Etat reconvertis (anciennes casernes militaires, anciens hôpitaux, etc.), avec des surfaces intéressantes situées en centre-ville, facilement accessibles selon tout type de transports.

La qualité de l'accueil réside, également, dans la capacité à héberger les étudiants qui seraient non originaires du territoire.

La question du logement y est, donc, centrale ; d'ailleurs, avec ses près de 5 000 étudiants, Bourg-en-Bresse semble observer une légère tension de son marché du logement étudiant dédié alors même que le territoire est bien doté : 12 résidences étudiantes et une capacité totale de 1 200 places. L'unique résidence du Crous serait impactée par cette tension mais, à ce jour, via l'offre en résidences privées, il ne semble pas y avoir de pénurie.

S'agissant des petites villes, le maintien des étudiants peut être rendu possible par la présence de campus connectés. Un campus connecté permet, aux étudiants qui souhaitent rester sur leur territoire d'origine pour éviter les temps de transports trop importants et les

grandes infrastructures universitaires (amphithéâtres) parfois très chargées, de suivre des formations de tout niveau de l'ES à distance, depuis la commune du lieu de résidence de leurs parents, par exemple. Il s'agit, comme l'indique le Mesri, de « tiers-lieux collaboratifs et socialisant » mis à disposition par des collectivités territoriales. Les étudiants y bénéficient, également, de tutorats individuels et collectifs visant à faciliter leur réussite. À l'échelle du « carré métropolitain », deux campus connectés ont ouvert leurs portes à la rentrée 2021, à Tarare et à Belleville-en-Beaujolais ; ils sont accompagnés, notamment, par l'Université Lyon 2.

La projection du taux d'évolution des effectifs étudiants envisagé par le Mesri, entre les rentrées 2019 et 2029, est estimé à 5,2 % (tableau 3).

Pour les années 2020 et 2021, l'augmentation s'explique, par la poursuite de l'accroissement de la scolarisation des dernières générations de bacheliers mais, aussi et surtout, par la poursuite de l'impact démographique du pic des naissances enregistrées en 2000 et, enfin, par un taux de réussite exceptionnel au Baccalauréat en 2020 et 2021, lié à la crise sanitaire.

Appliquées aux deux principales agglomérations du « carré métropolitain », les projections montrent que la Métropole de Lyon devrait dépasser les 190 000 étudiants inscrits en 2025 ou 2026, tandis que celle de Saint-Etienne franchira les 30 000 étudiants. Malgré ces progressions, il est à noter une légère baisse du nombre d'étudiants en 2022, avant de retrouver des chiffres en augmentation en 2024 : cela peut s'expliquer, d'une part, par des effets moindres du « baby-boom » de 2000 et, d'autre part, par un taux de réussite moins important au Baccalauréat, revenant aux niveaux de 2019 et de 2022 (si la crise sanitaire s'estompe). Selon le Mesri, un nouvel impact démographique pourrait, de nouveau, intervenir en 2024 lié à un autre pic de naissances observé en 2006 augmentant, mécaniquement, le nombre de lycéens en classe de Terminale en 2023 qui entreraient, l'année suivante, dans l'ES.

Tableau 3 : projection de l'évolution des effectifs étudiants inscrits dans le « carré métropolitain », dans trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex. académie de Lyon)* qu'il couvre, et dans les métropoles de Lyon et de Saint-Étienne, entre les rentrées 2019 et 2029

RENTRÉES	« CARRÉ MÉTROPOLITAIN »	AIN** / LOIRE / RHÔNE	LYON	SAINT-ETIENNE
2019	223 827	220 325	183 330	28 933
2020	228 700	225 100	187 300	29 600
2021	231 300	227 700	189 450	29 900
2022	230 000	226 200	188 200	29 700
2024	231 400	227 800	189 600	29 900
2026	234 000	230 300	191 700	30 200
2028	235 300	231 600	192 700	30 400
2029	235 500	231 800	192 900	30 400
Évolution 219-2029	5,2 %	5,2 %	5,2 %	5,2 %

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

** Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

Source : *UrbaLyon*, novembre 2021



Des évolutions différenciées selon le type d'établissements

Précision :

Depuis 2019, UrbaLyon a fait évoluer sa méthode de collecte des données relatives aux effectifs étudiants inscrits en incluant des sources d'informations plus nombreuses en matière d'établissements privés. Aussi, les commentaires ci-dessous s'appuient sur le constat d'une forte augmentation des effectifs étudiants inscrits dans les établissements du secteur privé (lucratifs et non-lucratifs ; sous contrat et hors contrat), une augmentation susceptible d'être surestimée, en raison de cette nouvelle méthode de collecte.

Au-delà de l'évolution des effectifs globaux, il convient de remarquer que les grandes écoles ont connu une augmentation régulière et très importante de leurs effectifs étudiants inscrits entre 2008 et 2019 aux échelles du « carré métropolitain » et des trois départements de l'ex. académie de Lyon qu'il couvre (tableaux 4 et 5). Bien que très sélectives, elles confirment leur attractivité liée au développement de leurs formations de haut niveau, des formations, dites « d'excellence », de plus en plus reconnues par les entreprises et les grands organismes nationaux ou internationaux. C'est, notamment, le cas des grandes écoles de commerce qui diversifient leurs formations et attirent, de plus en plus, d'étudiants étrangers.

Ces écoles ouvrent de nouveaux sites ou créent des rapprochements : la métropole stéphanoise illustre cette dynamique avec la récente ouverture d'un site de l'EM Lyon ; il en est de même, pour les Sciences humaines et sociales (SHS), avec la présence d'un site de Sciences Po Lyon sur son territoire. Il convient, également, de mentionner la toute récente intégration (au 1^{er} janvier 2021) de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne (Enise) à l'Ecole Centrale de Lyon.

Tableau 4 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle du « carré métropolitain » entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	102 559	113 188	124 561	130 245	27 %
GRANDES ÉCOLES	19 821	26 355	33 330	35 047	77 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	15 201	14 184	21 557	20 442	35 %
AUTRES* ET CFA	21 015	32 260	37 956	38 093	81 %
TOTAL	158 596	185 987	217 404	223 827	41 %

*« Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2021



Tableau 5 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle de trois départements de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes (ex académie de Lyon)* couverte par le «carré métropolitain», entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	102 168	112 874	124 336	130 020	27 %
GRANDES ÉCOLES	19 821	26 355	33 217	35 047	77 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	14 273	12 698	19 612	18 639	31 %
AUTRES** ET CFA	20 811	30 887	36 181	36 619	76 %
TOTAL :	157 073	182 814	213 346	220 325	40 %

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

** « Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : *UrbaLyon*, novembre 2021

On peut remarquer que 73 % des effectifs étudiants du « carré métropolitain » sont inscrits dans un établissement membre ou associé à la COMUE-UDL en 2019-2020 (cartes 6, 7 et 8).

Tableau 6 : répartition des effectifs étudiants inscrits dans les grands établissements d'ES membres et associés de la COMUE-UDL

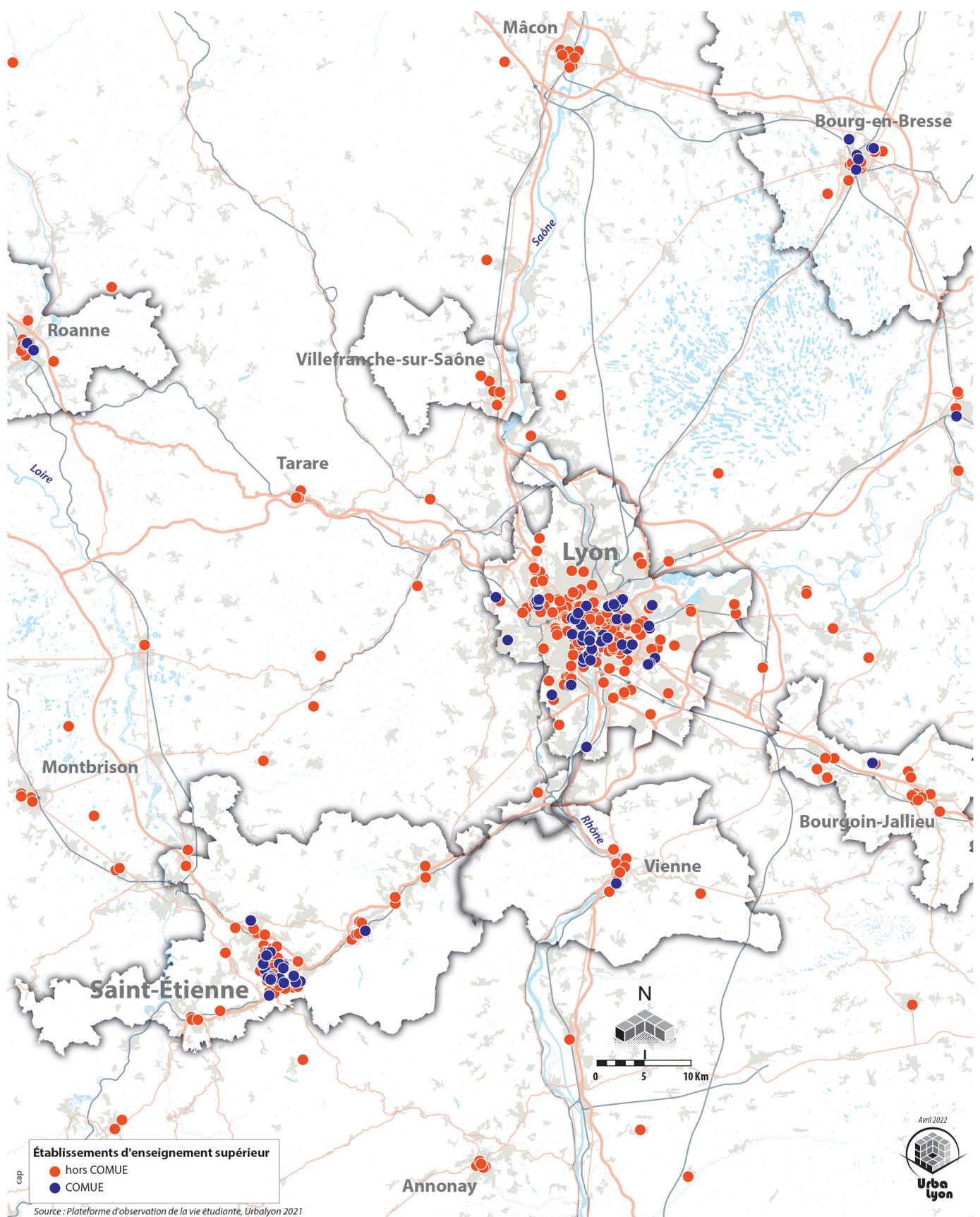
ETABLISSEMENTS	EFFECTIFS ÉTUDIANTS
CPE	1 750
ECOLE CENTRALE	1 842
ENS	2 358
ENTPE	721
INSA	6 183
SCIENCE PO LYON	1 964
UNIVERSITÉ LYON 1	47 873
UNIVERSITÉ LYON 2	28 080
UNIVERSITÉ LYON 3	27 452
UNIVERSITÉ SAINT-ETIENNE	18 957
VETAGRO SUP	828
CNAM	921 ?
CNSMD	627
ECAM	1 844
ECOLE DE SANTÉ DES ARMÉES	930
ECOLE NATIONALE MUSIQUE	1 800
ECOLE DES BEAUX-ARTS	330
ENSAL	951
ENSATT	293
ENSSIB	244
EM LYON	5 557
ISARA	917
ITECH	500
UCLY	7 658
ECOLE DE LA COMEDIE	23
ENISE	1 022
ENSASE	600
ECOLE DES MINES	1 690
ECOLE D'ARTS ET DESIGN	350
IFPEN	80
TOTAL :	164 345

Source : *UrbaLyon*, novembre 2021

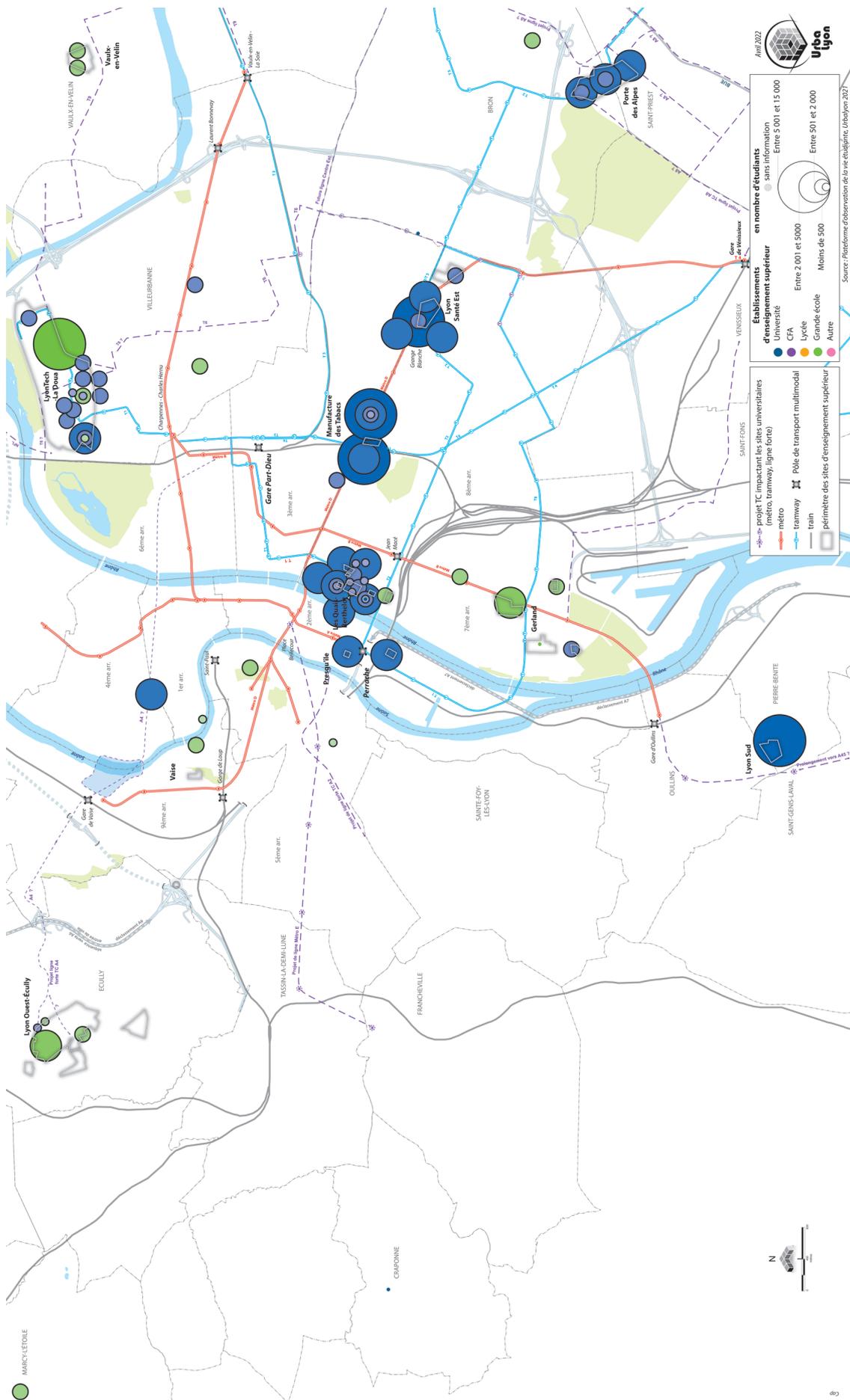
En plus des cinq universités du « carré métropolitain » (Universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne et Catholique de Lyon), la quasi-totalité des grandes écoles du territoire en font partie (tableau 6).

Les effectifs étudiants des universités et des lycées (S/BTS et CPGE) ont connu une augmentation moins importante, bien que notable (respectivement, +27 % et +35 %). Pour ces catégories d'établissements aussi, le développement des formations professionnalisantes, c'est-à-dire invitant à la réalisation de stages ou de contrats d'apprentissages en alternance, sont de plus en plus prisées par les jeunes mais, aussi, par les entreprises pour embaucher leurs nouveaux collaborateurs. Ce développement est à signaler, tout particulièrement dans des lycées d'agglomérations moyennes qui permettent, ainsi, de répondre à des besoins de recrutements spécifiques d'entreprises locales, par exemple, via les STS, comme évoqué précédemment.

Carte 6 : Les sites des établissements d'enseignement supérieur de la COMUE-UDL et hors COMUE-UDL dans le « carré métropolitain » en 2019-2020



Carte 7 : Les sites des établissements d'enseignement supérieur membres et associés de la COMUE-UDL dans l'agglomération lyonnaise en 2019-2020



Carte 8 : Les sites des établissements d'enseignement supérieur hors COMUE-UDL dans l'agglomération lyonnaise en 2019-2020





Le secteur privé en forte progression

L'augmentation la plus remarquable réside dans la catégorie « Autres » établissements : selon la méthode de collecte des données par UrbaLyon, cette catégorie regroupe toutes les formations issues du secteur privé (établissements sous contrat et hors contrat), y compris les formations issues des CFA (bien que ces dernières n'enregistrent que de faibles effectifs inscrits pour l'ES). Ces formations, concernant bon nombre de secteurs d'activités, sont issues de grands groupes de formations, eux-mêmes en lien avec des grandes entreprises.

En la matière, l'agglomération lyonnaise, qui connaît une progression proche de celle du « carré métropolitain » (tableau 7) (cartes 9 et 10), joue, pour beaucoup, dans l'augmentation et le développement de ce type d'établissements à l'échelle du grand territoire. Ces formations du secteur privé attirent, en effet, de plus en plus de jeunes dans les domaines de l'immobilier (Esp), du management et des ressources humaines (IGS), de la comptabilité (Pigier), de la communication/événementiel (Sciences-U), du marketing et de la publicité (Inseec), etc. Beaucoup d'entreprises forment et recrutent, également, par ce biais.

Il convient de rappeler que ce phénomène n'est pas récent entre Saône et Rhône qui jouit d'une histoire importante en matière de création d'établissements d'ES en lien avec l'industrie – aux XIX^e et XX^e siècles – et des entreprises locales : citons, par exemple, le Cési, ou l'EM Lyon.

Tableau 7 : évolution des effectifs étudiants inscrits par type d'établissements à l'échelle de la Métropole de Lyon (entre 2008 et 2019)

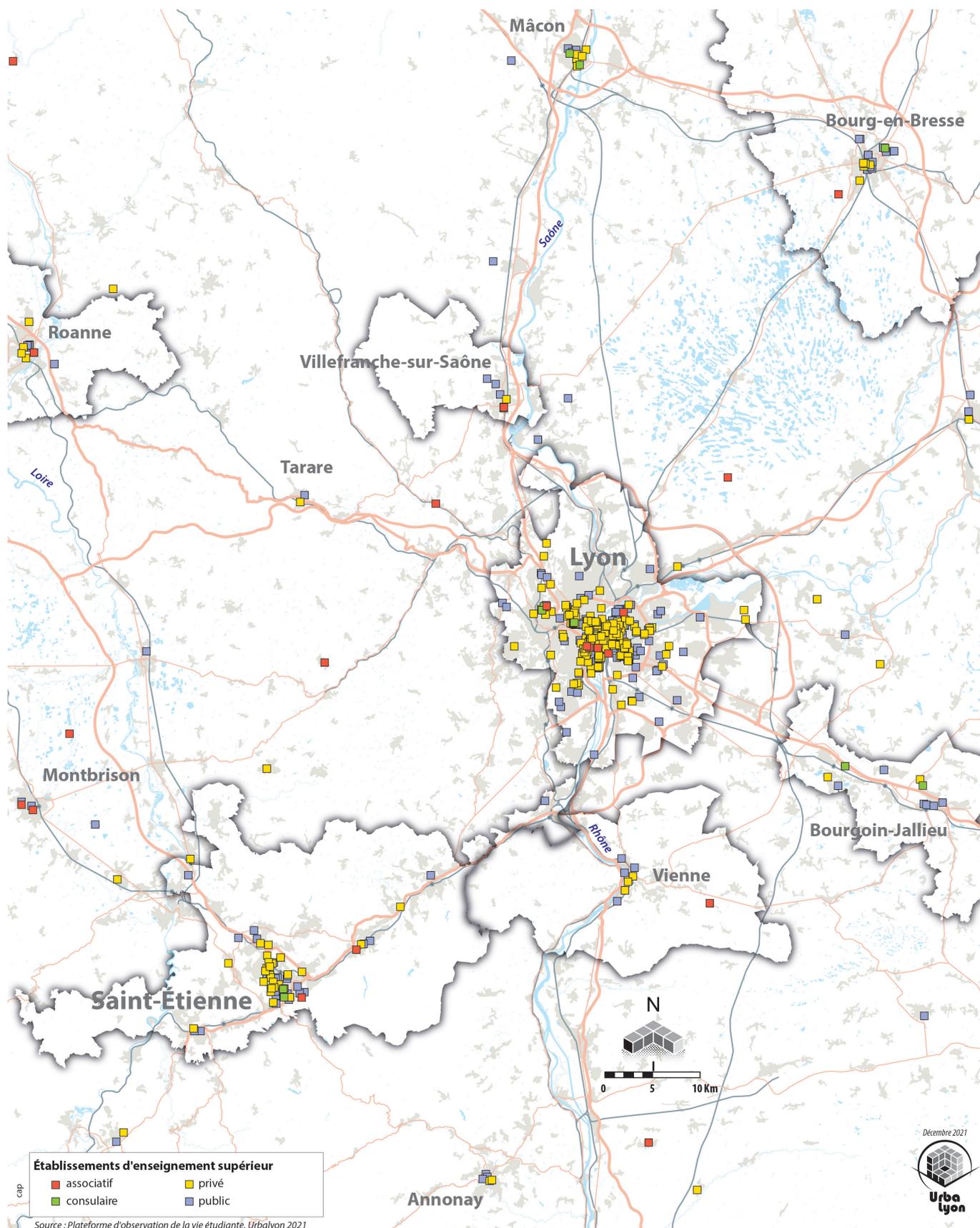
	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
UNIVERSITÉS	86 217	93 565	99 754	108 476	26 %
GRANDES ÉCOLES	18 681	23 099	28 688	30 038	61 %
LYCÉES (BTS + CPGE)	10 346	9 332	14 740	13 842	34 %
AUTRES* ET CFA	16 340	25 381	30 723	30 974	90 %
TOTAL	131 584	151 377	173 905	183 330	39 %

*« Autres » : essentiellement de l'enseignement privé hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2021



Carte 9 : Statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du « carré métropolitain » en 2019-2020



Décembre 2021





Si on mesure l'évolution de la part du secteur privé par rapport au secteur public dans les formations de l'ES, les dynamiques, identifiées plus haut, se confirment : ainsi observe-t-on un doublement des effectifs étudiants inscrits dans les établissements relevant du secteur privé (dans lequel sont inclus les établis-

sements sous contrat et hors contrat relevant de l'associatif et du consulaire) (tableau 8), sur le territoire du « carré métropolitain » et du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes couvert par le «carré métropolitain» (ex académie de Lyon) (tableau 9).

Tableau 8 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement, dans le « carré métropolitain », entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	29 798	42 281	57 706	59 805	100 %
PUBLIC	128 798	143 706	159 698	164 022	27 %
TOTAL	158 596	185 987	217 404	223 827	41 %
PRIVÉ/PUBLIC	23 %	29 %	36 %	36 %	

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Tableau 9 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement, à l'échelle de trois départements de la région académique Auvergne Rhône-Alpes (ex académie de Lyon)* couverte par le «carré métropolitain», entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	29 703	41 750	55 724	58 129	96 %
PUBLIC	127 370	141 064	157 622	162 196	27 %
TOTAL	157 073	182 814	213 346	220 325	40 %
PRIVÉ/PUBLIC	23 %	30 %	35 %	36 %	

* Le « carré métropolitain » est positionné sur une partie du territoire de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, et sur une partie de la région académique Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'Ain, seule la partie ouest du département contenue dans le « carré métropolitain » est prise en compte.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Cette hausse est un peu moins importante sur le territoire de la Métropole de Lyon mais reste à un niveau très élevé (+88 %) (tableau 10). Bien que, parfois, onéreuses, ces formations, proposées par le secteur privé, attirent de plus en plus d'étudiants en recherche d'une insertion professionnelle rapide et efficiente.

Ces formations sont, également, souvent ouvertes à la formation continue et/ou à la formation professionnelle, ce qui peut expliquer leur forte augmentation au cours des dernières années : dès lors, parmi les étudiants, peuvent être comptabilisées les personnes ayant dépassé la tranche d'âge 18-25 ans et étant déjà en poste, ce qui invite à nuancer ces résultats.

Tableau 10 : nombre d'étudiants inscrits selon le statut juridique de l'établissement dans la Métropole de Lyon, entre 2008 et 2019

	2008-2009	2013-2014	2018-2019	2019-2020	EVOLUTION
PRIVÉ	27 670	37 563	49 568	51 995	88 %
PUBLIC	103 914	113 814	124 337	131 335	26 %
TOTAL	131 584	151 377	173 905	183 330	39 %
PRIVÉ/PUBLIC	27 %	33 %	40 %	40 %	

Source : UrbaLyon, novembre 2021

L'attractivité des quatre universités publiques, un enjeu d'aménagement et de développement pour les territoires locaux

Précision :

Les quatre universités publiques (Saint-Etienne, Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3) observées indiquent l'origine géographique selon le département ou l'académie d'origine des étudiants, et non selon la commune ou l'intercommunalité.

L'origine géographique correspond au lieu de résidence « fixe » des étudiants, c'est-à-dire, en principe, au lieu de résidence des parents. Il s'agit, aussi et très souvent, du territoire d'obtention du Baccalauréat.

90 % des étudiants inscrits, en 2019, à l'**Université Saint-Etienne** viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont 64,7 % du département de la Loire. Les étudiants viennent, ensuite, des deux départements voisins du Rhône & la Métropole de Lyon (8,6 % de l'effectif étudiant de l'Université) et de la Haute-Loire (6,9 %). Arrivent, après, les départements limitrophes de l'Ardèche (2,7 %) et de l'Isère (2,1 %) (source : données Université de Saint-Etienne, 2019).

L'**Université Lyon 1** communique sur les académies d'obtention du Baccalauréat de ses étudiants. Ainsi, en 2019, 45,6 % d'entre eux sont originaires de l'Académie de Lyon (réunissant les départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône). Viennent, ensuite, des jeunes ayant obtenu le Baccalauréat dans l'Académie de Grenoble (14,9 %), de l'étranger (11 %), puis des Académies de Dijon (3 %) et d'Aix-Marseille (2,9 %) (source : données Université Lyon 1, 2019).

75,4 % des étudiants inscrits, en 2019, à l'**Université Lyon 2** sont originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 48,2 % sont originaires du département du Rhône & de la Métropole de Lyon, 7,6 % de l'Isère, et 6,3 % de l'Ain (source : données Université Lyon 2, 2019).

L'**Université Lyon 3** ne communique que des données relatives à l'origine géographique des néo-bacheliers. En 2019, à l'Université Lyon 3, 51 % d'entre eux étaient originaires du département du Rhône & de la Métropole de Lyon, 11 % de l'Ain, 7,3 % de l'Isère et 3,8 % de la Loire (source : données Université Lyon 3, 2019).

S'agissant de la part des étudiants étrangers dans les effectifs globaux inscrits dans les quatre établissements du « carré métropolitain », elle est comprise entre 11,5 % et 17,2 % (tableau 11).

Tableau 11 : part des étudiants étrangers inscrits dans les universités de Saint-Etienne, Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3, en 2019

	% DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS DANS L'ÉTABLISSEMENT
UNIVERSITÉ DE SAINT-ETIENNE	13 %
UNIVERSITÉ LYON 1	11,5 %
UNIVERSITÉ LYON 2	17,2 %
UNIVERSITÉ LYON 3	17,2 %

Sources : Universités de Saint-Etienne, Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3 ; 2019



L'Université de Saint-Etienne, dans laquelle toutes les disciplines sont représentées (sciences « dures », SHS, langues, etc.), rayonne, très fortement, au niveau Auvergne-Rhône-Alpes et, surtout, sur les départements voisins de la Loire. Cet établissement répond plus à une demande d'étudiants locaux que les universités lyonnaises qui disposent de spécialisations plus fortes, principalement en deuxième cycle (Master) ; cela explique un recrutement géographiquement plus large, voire national de ces dernières. L'Université de Saint-Etienne peut permettre, aussi, à des étudiants originaires de territoires proches, une accessibilité quotidienne, sans avoir à décohabiter (au moins sur leurs premières années d'études).

L'offre universitaire, à Saint-Etienne comme à Lyon, est complétée par l'offre des grandes écoles, à recrutement national voire international : l'Ecole Centrale de Lyon, l'EM Lyon, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, les Ecoles nationales supérieures d'architecture (Ensa).

Une typologie des agglomérations, sur lesquelles sont présents les principaux sites de l'ES du « carré métropolitain », peut, alors, être dressée, mettant en perspective un maillage cohérent de ce grand territoire :

- la métropole lyonnaise, dotée d'une offre complète de formations de l'ES, tant proposées par les trois universités – avec, chacune, une orientation disciplinaire permettant, *in fine*, une offre pluridisciplinaire – que par des grandes écoles, aux rayonnements national et international, notamment ;

- la métropole stéphanoise, dotée d'une université pluridisciplinaire et de grandes écoles, avec un rayonnement plus local ;
- les agglomérations moyennes bressane, roannaise, viennoise ou nord-iséroise, disposant d'antennes d'universités et de formations, essentiellement de premier cycle ;
- des pôles urbains démographiquement plus modestes (également en nombre d'étudiants), à l'instar de Montbrison (210 étudiants inscrits) ou d'Ambérieu-en-Bugey (171 étudiants inscrits) qui disposent, également, de quelques formations de l'ES (BTS, par exemple), ou d'autres petites villes, telles que Tarare ou Belleville-en-Beaujolais, dotées de campus connectés qui devraient se développer au cours des prochaines années et enregistrer une démographie étudiante plus importante.

Cette analyse géographique de l'offre de formations, qui met en perspective la complémentarité des territoires d'un « carré métropolitain » bien maillée en matière d'ES, renvoie à une problématique nationale de l'articulation entre métropoles, agglomérations moyennes et petits pôles urbains, interrogeant les enjeux des territoires et les défis à relever par l'action publique selon ce vaste espace.

Diversité et territorialisation des spécialités de formation dans la Métropole de Lyon : portrait de 13 secteurs

Précision :

Pour chaque secteur, les chiffres mentionnés dans les tableaux ci-dessous sont issus du comptage du nombre d'étudiants inscrits dans les établissements de l'ES localisés à l'intérieur des polygones gris en pointillés.

Malgré une dispersion des sites d'enseignement supérieur dans l'agglomération lyonnaise, plusieurs secteurs géographiques peuvent être mis en perspective. Ces secteurs peuvent correspondre à des sites/campus historiques sur lesquels s'établit une véritable ambiance étudiante depuis de nombreuses années, au-delà de la forte concentration d'établissements de l'ES. Il s'agit des 9 secteurs suivants : Lyon Tech – La Doua, Quais – Guillotière, Gerland, Lyon Sud, Porte des Alpes, Santé Est, Vaulx-en-Velin, Lyon Ouest, Manufacture des Tabacs.

D'autres secteurs géographiques semblent, depuis quelques années, se développer autour de nouvelles implantations d'établissements, sans qu'ils puissent être considérés comme des sites/campus en raison, notamment, de la dispersion de ces implantations, et du caractère hétérogène des formations et des filières proposées. Il s'agit des 4 secteurs suivants : Fourvière, Part-Dieu, Confluence – Perrache, Vaise.

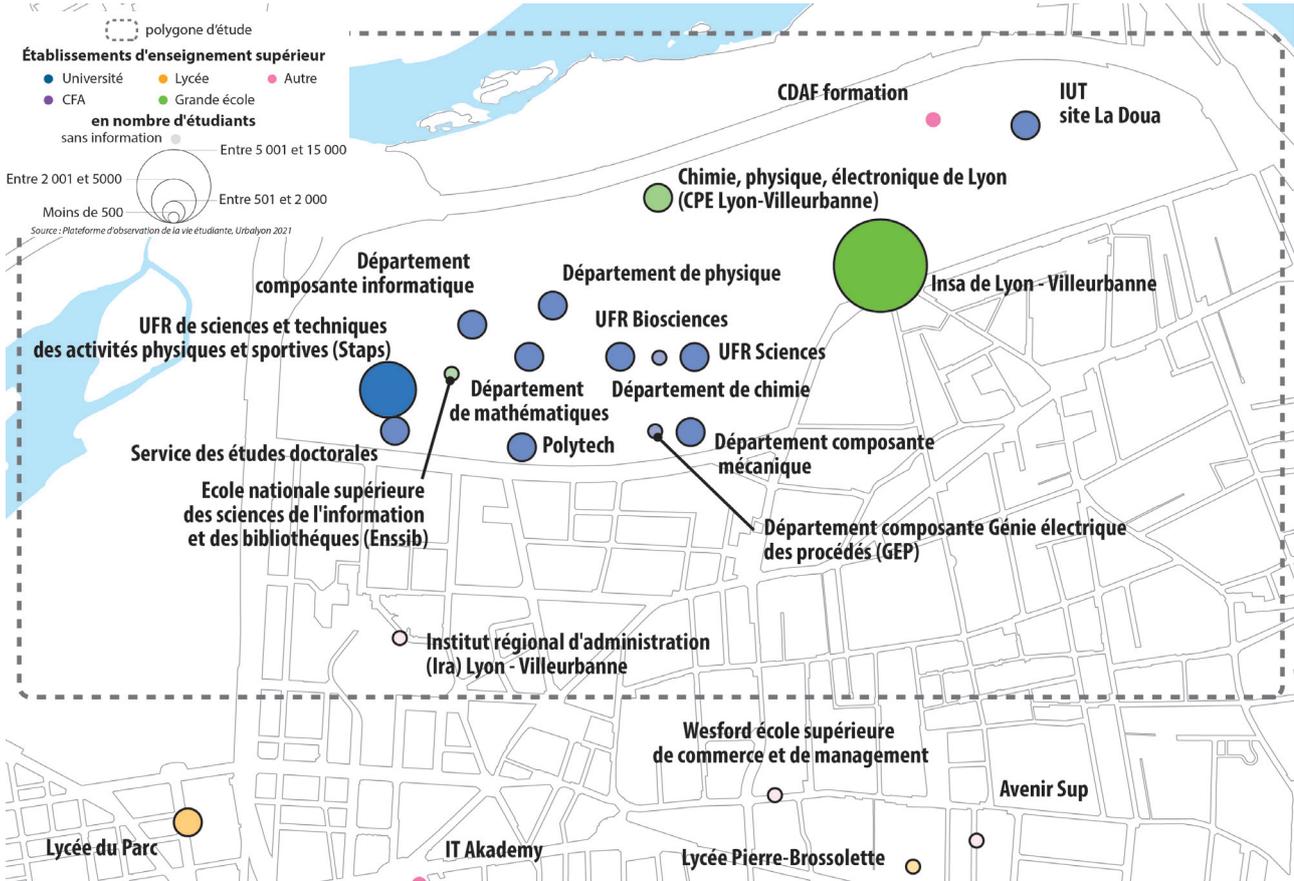
Portrait de secteurs d'ES de la Métropole de Lyon : 9 secteurs « historiques »

	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)
LYON TECH - LA DOUA : 23 645 ÉTUDIANTS INSCRITS (13%)	- université : 15 308 (65 %) - grande école : 8 177 (34 %) - lycée : 0 (0 %) - autres : 160 (1 %)	- public : 21 895 (93 %) - privé : 1 750 (7 %)
	Dont Comue : 23 485 (99 %)	
	(zoom 1A)	(zoom 1B)

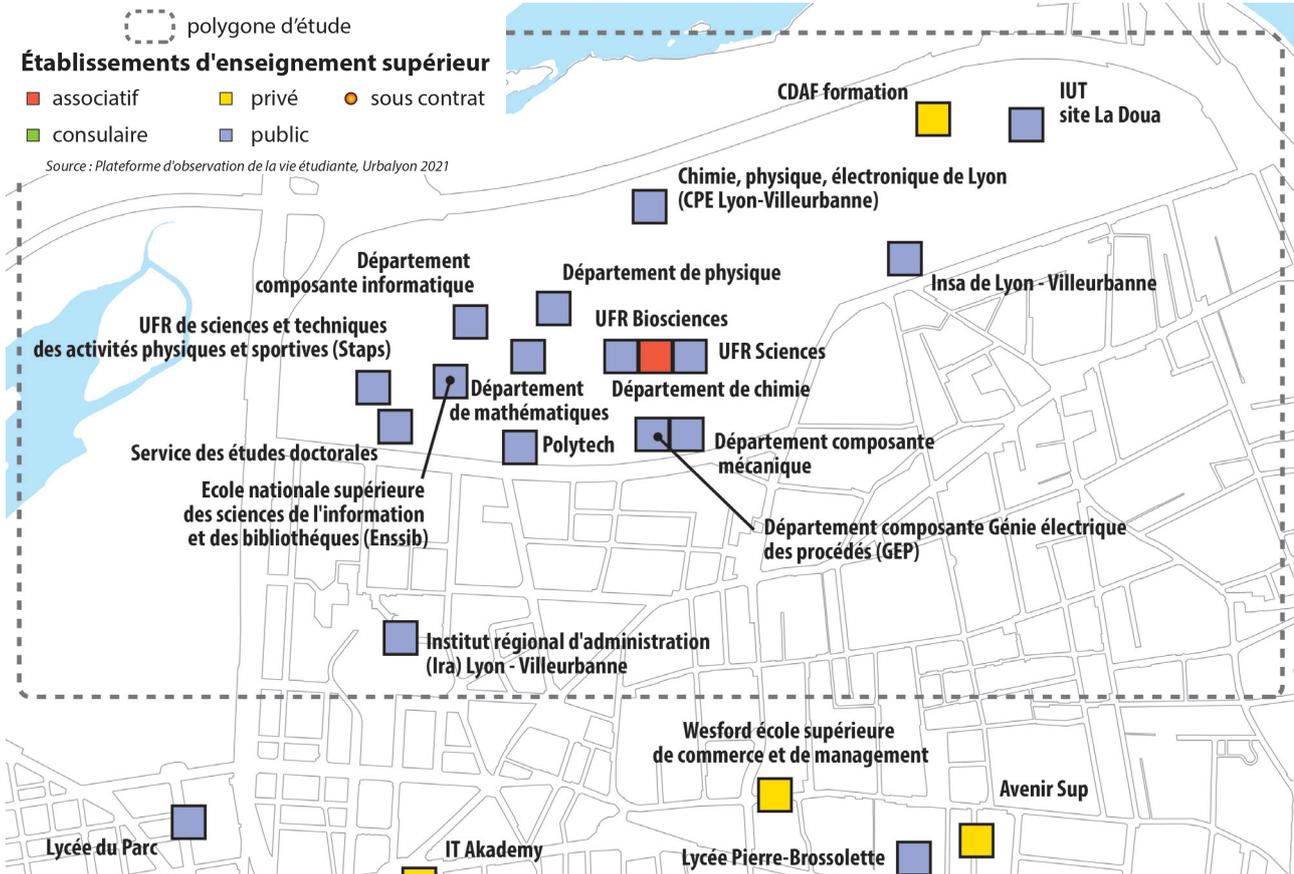
CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

- Un secteur construit dès les années 1950, de référence européenne en sciences et technologies.
- Environ 125 ha, en coeur de ville, représentant près de 10 % de la superficie de la commune de Villeurbanne.
- Ce secteur de « sciences dures » regroupe, entre autres, une partie de l'Université Lyon 1 (sciences, techniques et sports, un IUT) avec plus de 15 000 étudiants, l'Insa (6 183 étudiants), CPE (1 750 étudiants) ; il réunit tous les niveaux de formation, de la première année au Doctorat. À noter, parmi les établissements hors « sciences dures », l'Enssib (244 étudiants).
- 3 500 chercheurs et doctorants ; plus de 80 laboratoires. De nombreux partenariats et des accords de coopération avec des universités étrangères sont passés ; 3 prix Nobel. 85 nationalités d'étudiants sont présentes.
- Une vie associative étudiante riche ; beaucoup d'événements scientifiques (Fête de la Science), culturels (Un Doua de Jazz) et sportifs (24 heures de l'Insa) y sont organisés chaque année.

Zoom 1A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Lyon Tech – La Doua en 2019-2020



Zoom 1B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Lyon Tech – La Doua en 2019-2020



Les UFR et Départements mentionnés dans ces 2 cartes (Zoom 1A et 1B) dépendent de l'Université Lyon 1.

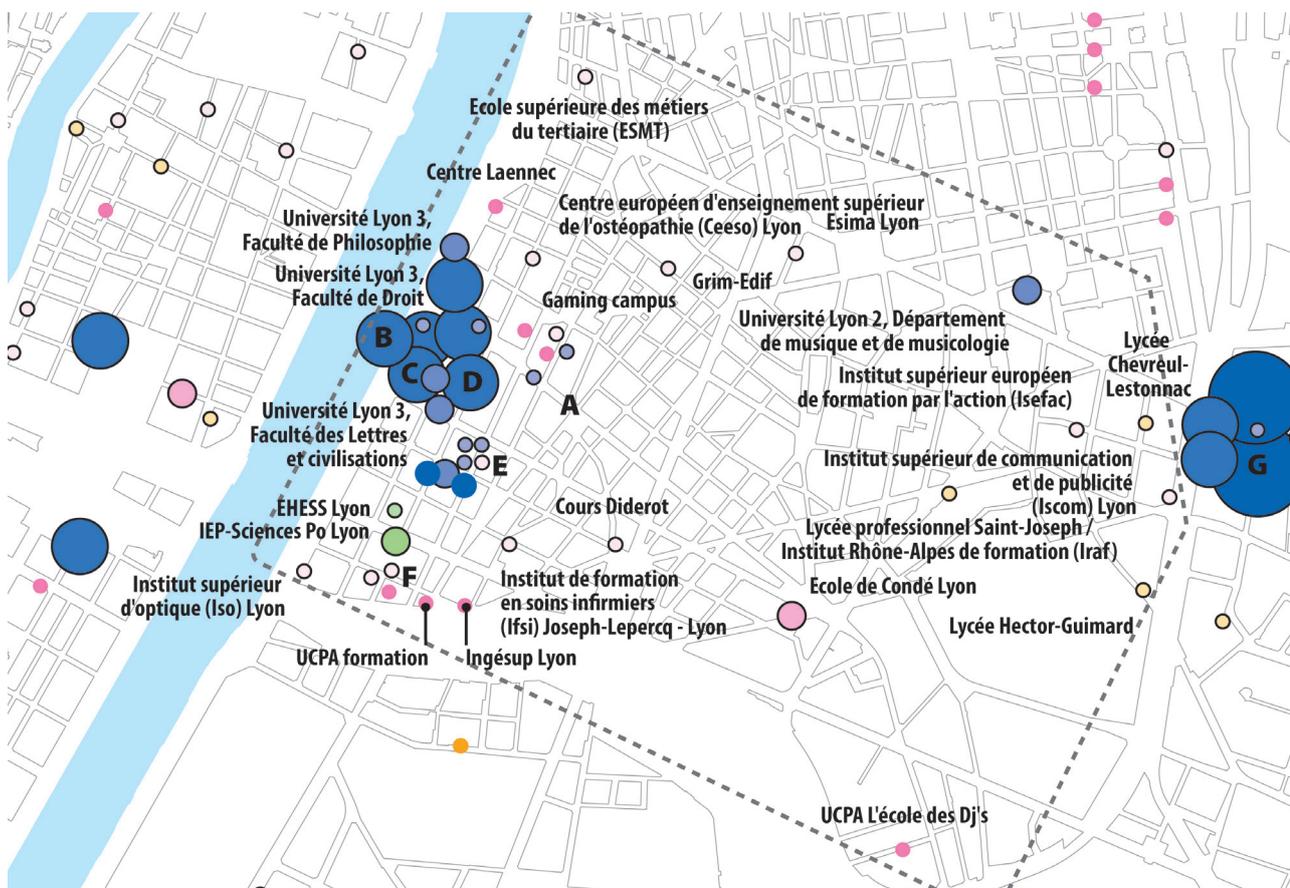
	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)
QUAIS - GUILLOTIÈRE : 27 606 ÉTUDIANTS INSCRITS (15 %)	- université : 22 377 (81 %)	- public : 24 150 (87 %)
	- grande école : 1 716 (6 %)	- privé : 3 456 (13 %)
	- lycée : 195 (1 %)	
	- autres : 3 318 (12 %)	
	Dont Comue : 24 091 (87 %) (zoom 2A)	(zoom 2B)

CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

- Berceau historique de l'ES à Lyon, ce secteur pluridisciplinaire reste l'un des plus fréquentés par les étudiants.
- Les établissements réunissant les effectifs les plus importants sont les Universités Lyon 2 (plus de 11 000 étudiants) et Lyon 3 (7 000 étudiants), Sciences Po Lyon (plus de 1 700 étudiants), l'Epitech (informatique), le groupe Insec (management, communication, etc.), l'Ecole de Condé (design) ou encore le Gaming Campus (jeu vidéo). Ces derniers ont connu une importante croissance de leurs effectifs rue de l'Université et rue de Marseille, à proximité des flux importants des sites de Lyon 2 et de Lyon 3.
- Tous les niveaux de formations sont réunis, de la première année au Doctorat.
- La plupart des laboratoires de recherches de Lyon 2 et de Lyon 3 de SHS y ont leur siège, rue Chevreul, à proximité de la grande bibliothèque de Lyon 2.
- Sur la partie Est, notons la présence de l'Iscom (communication, publicité) et des lycées Chevreul Lestonnac (BTS support à l'action managériale) et Hector Guimard (BTS fonderie).

Source : UrbaLyon, novembre 2021





- A**
- Université Lyon 3, service commun formation continue - Lyon
 - Inseec, campus de Lyon
 - Université Lyon 3, Faculté de Droit - site New Deal
 - Ecole supérieure de commerce extérieur de Lyon (ESCE)

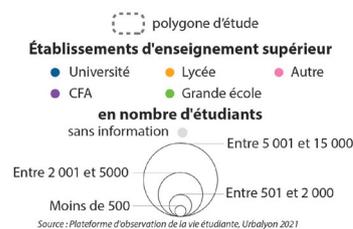
- B**
- Université Lyon 2, Centre international d'études françaises
 - Université Lyon 2, UFR de Sciences économiques et de gestion (Seg)
 - Université Lyon 2, Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation (Ispef) Ly
 - Université Lyon 2, Institut d'études du travail de Lyon (IETL)
 - Université Lyon 2, UFR de Droit

- C**
- Université Lyon 2, Service général des relations internationales
 - Université Lyon 2, UFR de Lettres, sciences du langage et arts (Lesla)

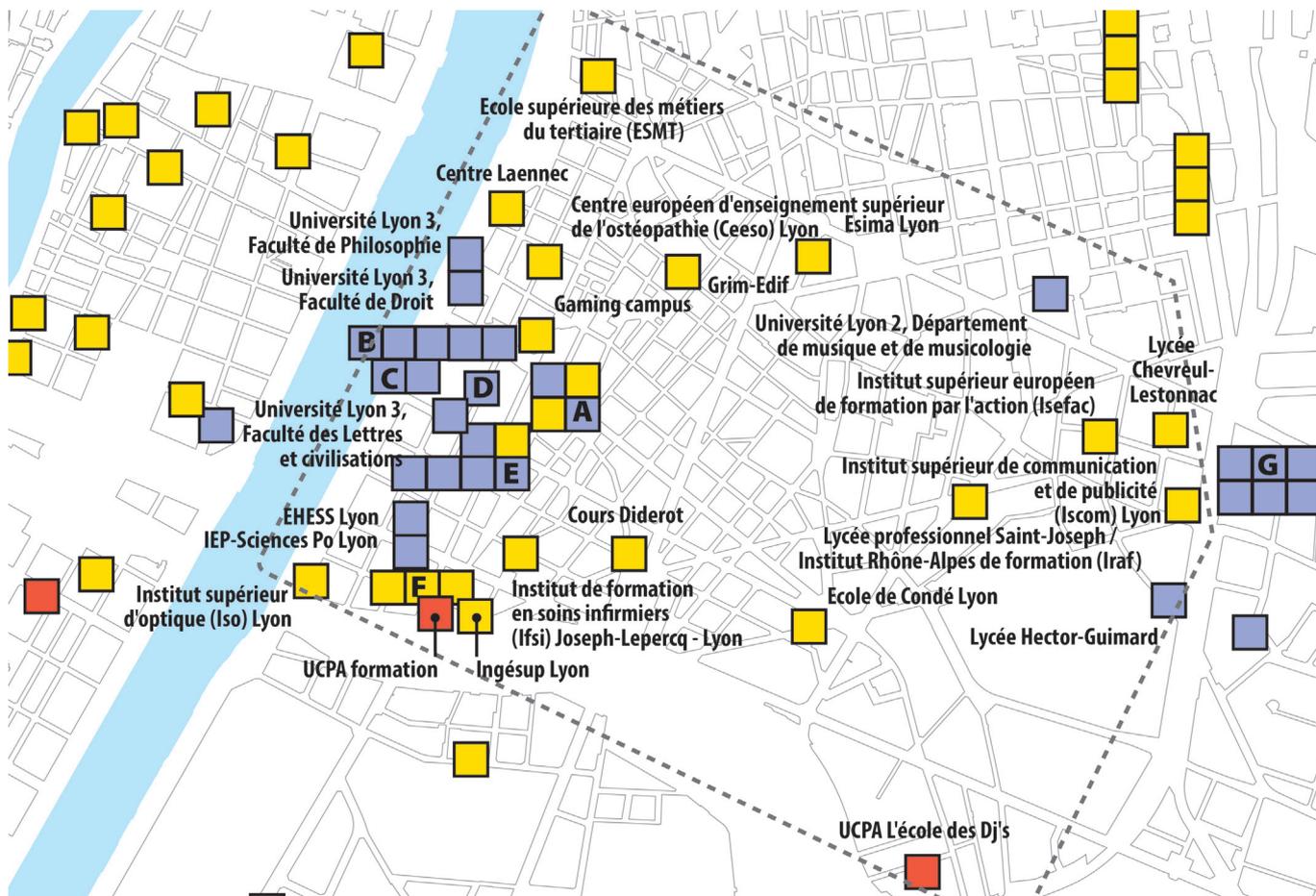
- D**
- Université Lyon 2, UFR de Langues

- E**
- Institut national des formations notariales (INFN) Lyon
 - Université Lyon 3, Faculté des Lettres et civilisations - site Chevreul
 - Université Lyon 3, Faculté des Langues - site Chevreul
 - Université Lyon 3, Faculté de Philosophie - site Chevreul
 - Disrupt'Campus Lyon
 - Université Lyon 3, Institut universitaire de technologie (IUT) Jean Moulin

- F**
- Ecole de l'innovation et de l'expertise informatique (Epitech)
 - Iseg programme business et management
 - E-artsup Lyon



Zoom 2B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Quais – Guillotière en 2019-2020



**A**

-  Université Lyon 3, service commun formation continue - Lyon
-  Inseec, campus de Lyon
-  Université Lyon 3, Faculté de Droit - site New Deal
-  Ecole supérieure de commerce extérieur de Lyon (ESCE)

B

-  Université Lyon 2, Centre international d'études françaises
-  Université Lyon 2, UFR de Sciences économiques et de gestion (Seg)
-  Université Lyon 2, Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation (Ispef) Lyon
-  Université Lyon 2, Institut d'études du travail de Lyon (IETL)
-  Université Lyon 2, UFR de Droit

C

-  Université Lyon 2, Service général des relations internationales
-  Université Lyon 2, UFR de Lettres, sciences du langage et arts (Lesla)

D

-  Université Lyon 2, UFR de Langues

E

-  Institut national des formations notariales (INFN) Lyon
-  Université Lyon 3, Faculté des Lettres et civilisations - site Chevreul
-  Université Lyon 3, Faculté des Langues - site Chevreul
-  Université Lyon 3, Faculté de Philosophie - site Chevreul
-  Disrupt'Campus Lyon
-  Université Lyon 3, Institut universitaire de technologie (IUT) Jean Moulin

F

-  Ecole de l'innovation et de l'expertise informatique (Epitech)
-  Iseg programme business et management
-  E-artsup Lyon

 polygone d'étude

Établissements d'enseignement supérieur

-  associatif
-  privé
-  sous contrat
-  consulaire
-  public

Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, Urbalyon 2021

**GERLAND :
5 914 ÉTUDIANTS INSCRITS
(3 %)**

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR
TYPE D'ÉTABLISSEMENTS
(2019-2020)**

- université : 700 (12 %)
- grande école : 4 196 (71 %)
- lycée : 348 (6 %)
- autres : 670 (11 %)

Dont Comue : 4 896 (83 %)
(zoom 3A)

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS
DANS UN ÉTABLISSEMENT
PUBLIC OU PRIVÉ
(2019-2020)**

- public : 4 027 (68 %)
- privé : 1 887 (32 %)

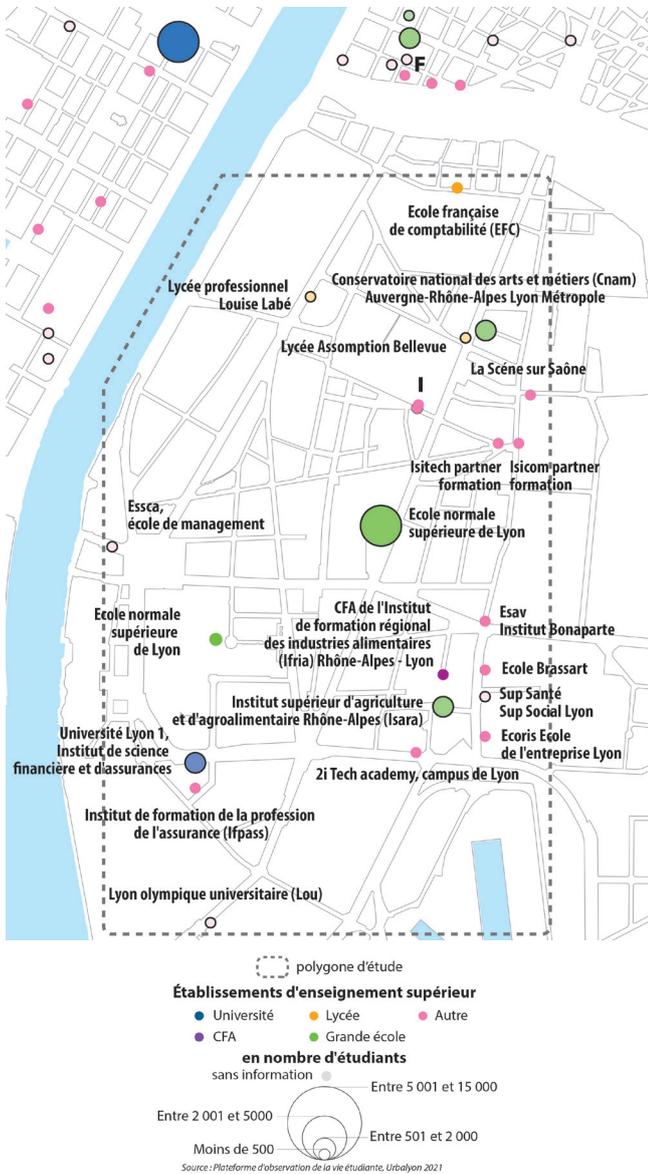
(zoom 3B)

**CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS
(2019-2020)**

- Secteur d'implantations privilégiées d'acteurs économiques mondiaux dans les domaines des biosciences et, notamment, le Pôle de compétitivité Lyonbiopôle et la démarche Biodistrict, et secteur de formations spécialisées dans ces domaines.
- Présence de l'ENS depuis 1987 (sciences) et 2001 (lettres et sciences humaines), d'un site de l'Université Lyon 1 (700 étudiants), de l'Isara (près de 1 000 étudiants), du Cnam ou, encore, du Lycée Assomption-Bellevue (300 étudiants).
- Prolongeant le secteur des Quais sur le sud du 7^e arrondissement, Gerland va connaître plusieurs implantations d'établissements majeurs tels que l'EM Lyon.
- Secteur de grandes écoles participant au rayonnement lyonnais.
- Secteur avec un chapelet pluridisciplinaire d'écoles privées telles qu'Ecoris (commerce), Isitech (informatique) ou encore l'Ecole Brassart (design/graphique).
- Tous les niveaux de formations sont présents.

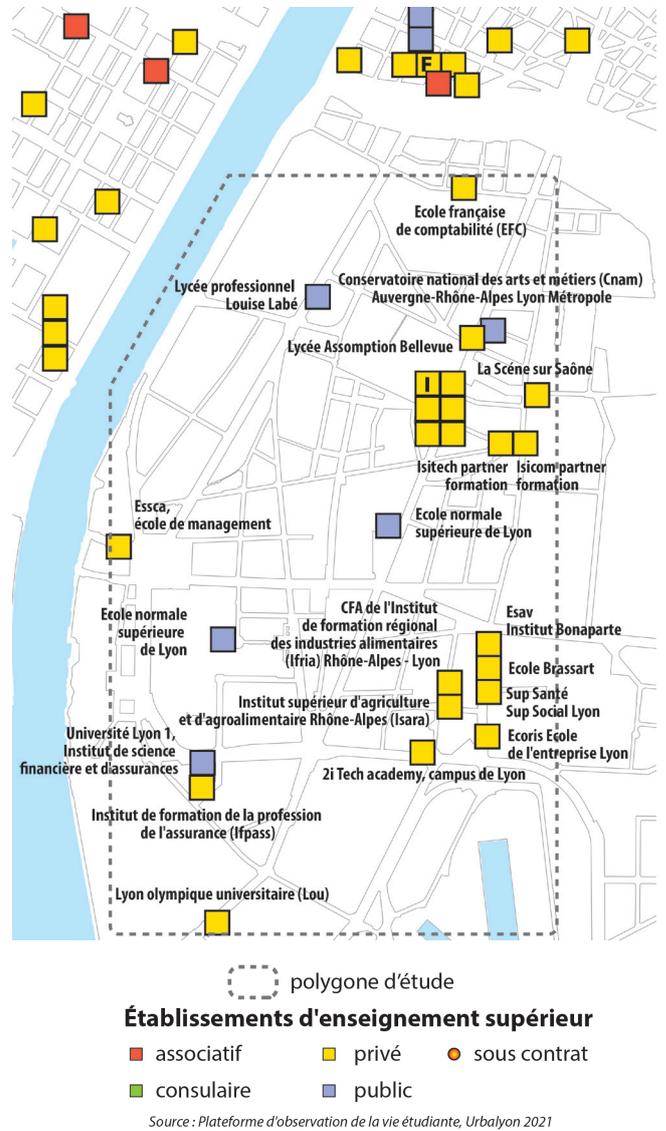
Source : UrbaLyon, novembre 2021

Zoom 3A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Gerland en 2019-2020



- Espace Forma Rhône-Alpes
- Académie d'art dentaire Isabelle-Dutel
- Digital Collège, campus Lyon
- Ecole supérieure européenne de management par alternance - Ecema Lyon
- Institut de formation supérieure de prothésiste dentaire (Ifosupd)
- Sup de log Lyon, école supérieure de génie logistique - Groupe Promotrans

Zoom 3B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Gerland en 2019-2020



- Espace Forma Rhône-Alpes
- Académie d'art dentaire Isabelle-Dutel
- Digital Collège, campus Lyon
- Ecole supérieure européenne de management par alternance - Ecema Lyon
- Institut de formation supérieure de prothésiste dentaire (Ifosupd)
- Sup de log Lyon, école supérieure de génie logistique - Groupe Promotrans

**LYON SUD :
6 491 ÉTUDIANTS
INSCRITS
(4%)**

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS
INSCRITS PAR TYPE
D'ÉTABLISSEMENTS
(2019-2020)**

- université : 5 589 (86 %)
- grande école : 0 (0 %)
- lycée : 352 (6 %)
- autres : 550 (8 %)

Dont Comue : 5 589 (86 %)
(zoom 4A)

**NOMBRE
D'ÉTUDIANTS INSCRITS
DANS UN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
OU PRIVÉ
(2019-2020)**

- public : 6 302 (97 %)
- privé : 189 (3 %)

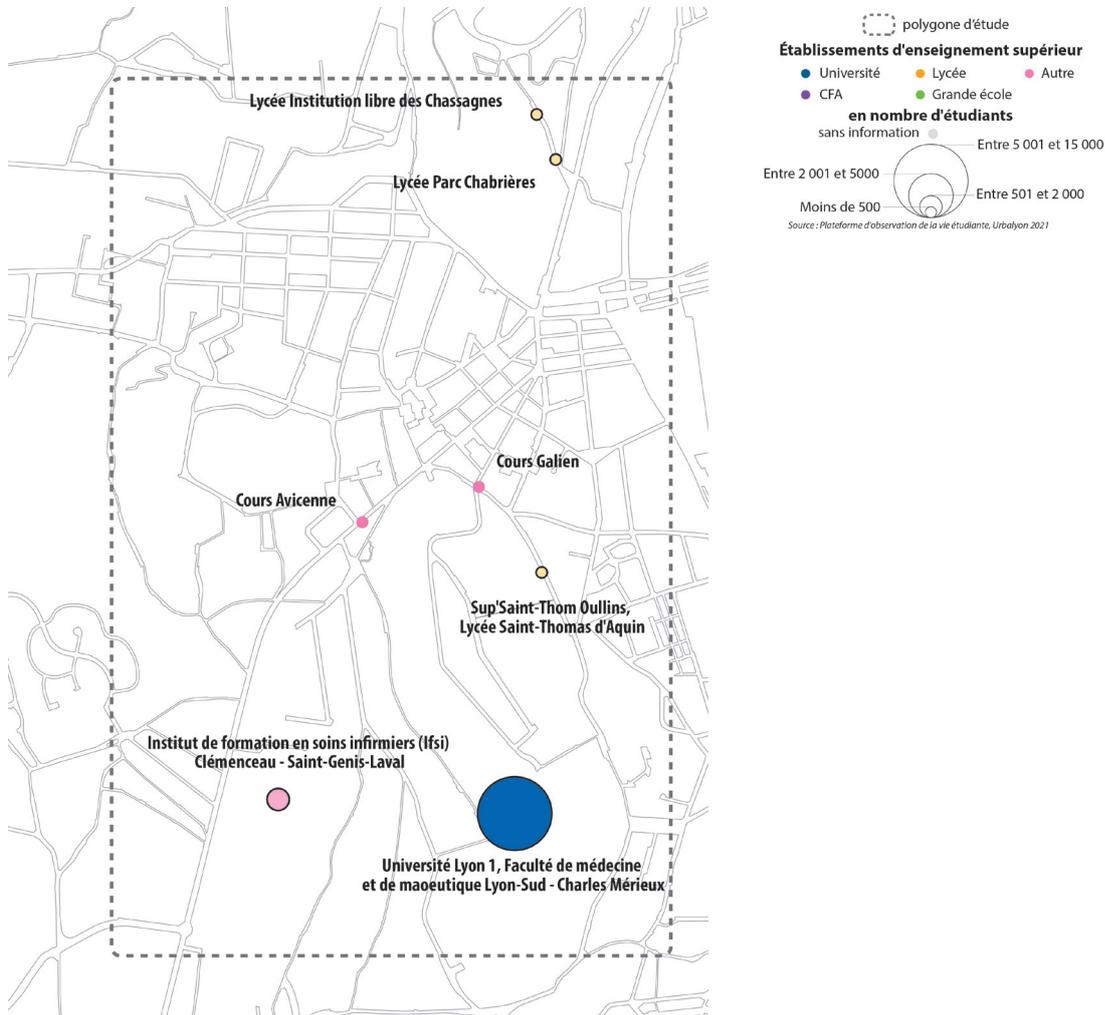
(zoom 4B)

**CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS
(2019-2020)**

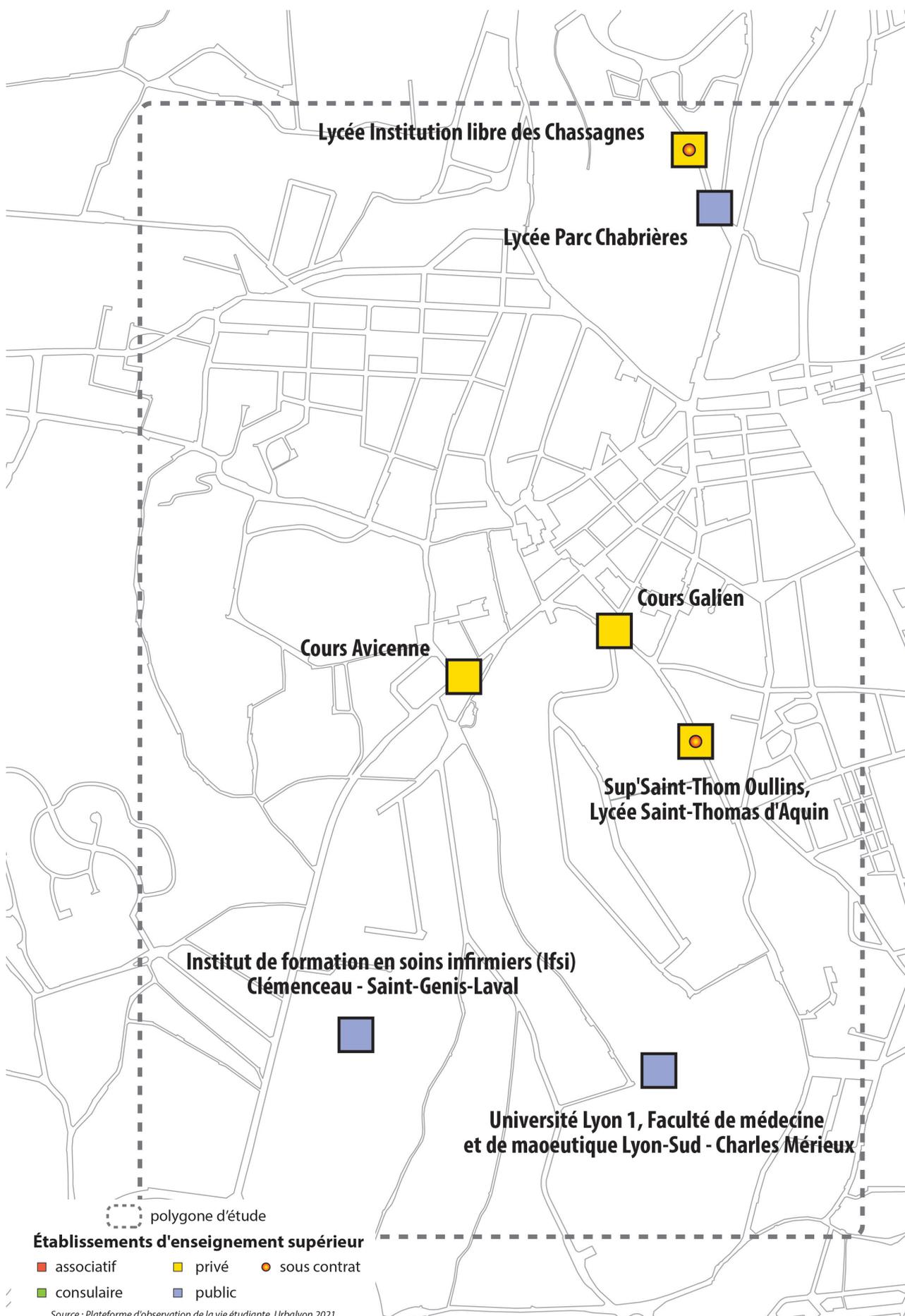
- Prolongement de Gerland via l'extension du métro B, Lyon Sud est un secteur essentiellement tourné sur la santé avec près de 6 000 étudiants de l'Université Lyon 1 à Oullins et plus de 500 en Ifsi à Saint-Genis-Laval. A noter la présence des Cours Avicenne et Galien de préparation aux concours médicaux.
- Secteur qui s'est beaucoup développé au cours des quinze dernières années dans ces domaines.
- Sur la commune d'Oullins, présence des lycées Parc Chabrières (BTS maintenance des systèmes et comptabilité-gestion) et Les Chassagnes (BTS informatique) avec de plus de 130 étudiants chacun.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Zoom 4A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Lyon Sud en 2019-2020



Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, UrbaLyon 2021



**PORTE DES ALPES :
13 077 ÉTUDIANTS INSCRITS
(7 %)**

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR
TYPE D'ÉTABLISSEMENTS
(2019-2020)**

- université : 12 112 (93 %)
- grande école : 930 (7 %)
- lycée : 0 (0 %)
- autres : 35 (0,3 %)

Dont Comue : 13 042 (99,7 %)
(zoom 5A)

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS
DANS UN ÉTABLISSEMENT
PUBLIC OU PRIVÉ
(2019-2020)**

- public : 13 042 (99,7 %)
- privé : 35 (0,3 %)

(zoom 5B)

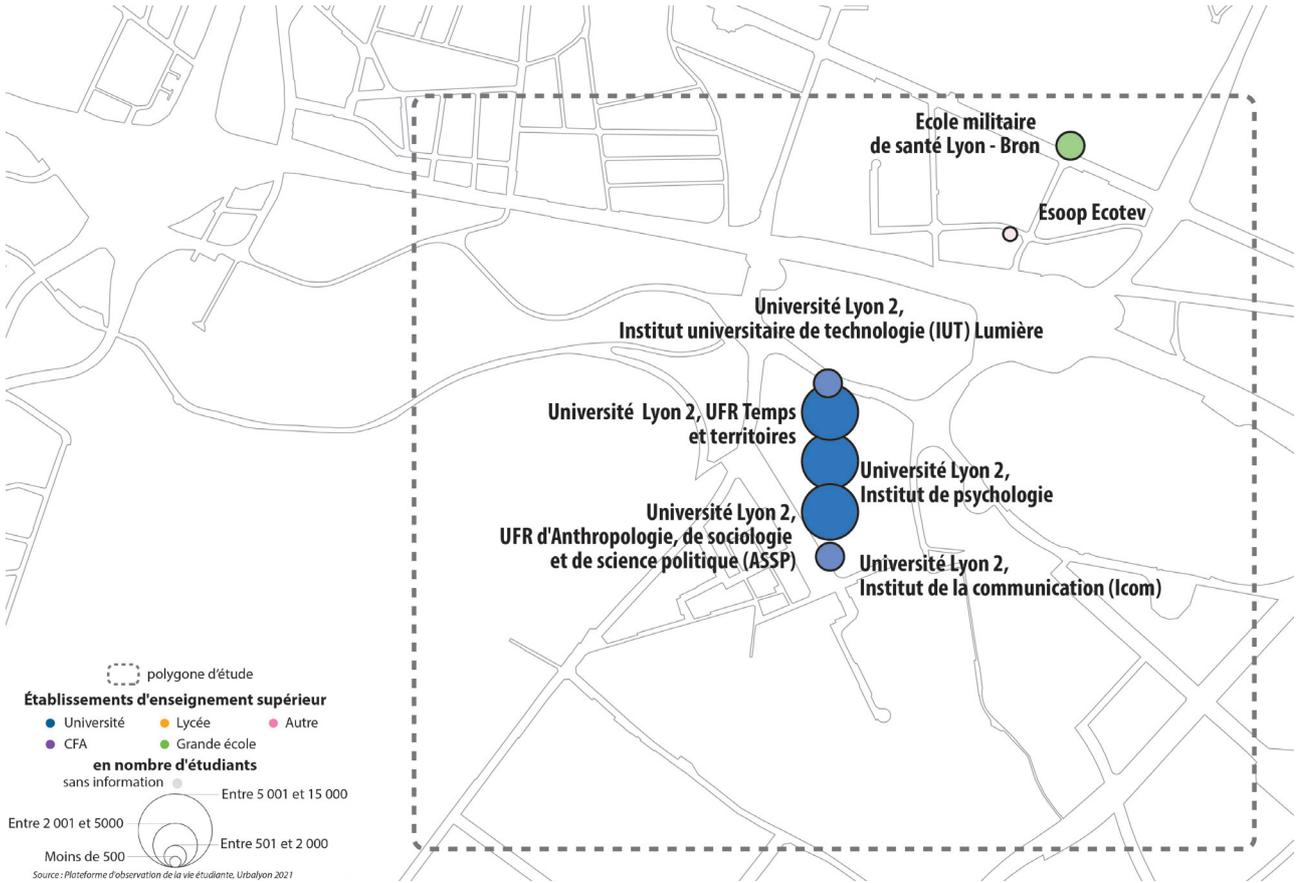
**CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS
(2019-2020)**

- Campus de Bron-Parilly construit en 1972, au moment de la scission de l'Université Lyon 2, « hors la ville », sur les communes de Bron et de Saint-Priest.
- Une emprise de près de 20 ha, avec un patrimoine immobilier de plus de 84 000 m².
- Plus de la moitié des étudiants de Lyon en SHS (premier et deuxième cycles) sont présents quotidiennement ; une fréquentation par plus de 17 000 usagers, mais un campus utilisé très peu fréquenté en dehors des « temps universitaires ».
- 1 400 chercheurs dont 670 doctorants ; 36 laboratoires dont 20 UMR représentées mais une visibilité réduite comparativement au site des « Berges du Rhône » de l'Université Lyon 2.
- À proximité du campus de Bron-Parilly, l'Ecole militaire de santé Lyon-Bron est implantée avec près de 1 000 étudiants.

Source : UrbaLyon, novembre 2021



Zoom 5A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Porte des Alpes en 2019-2020



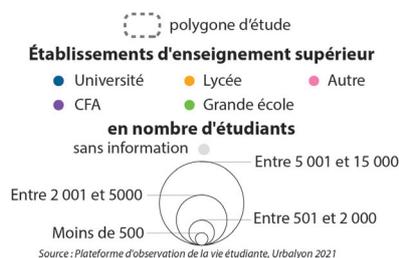
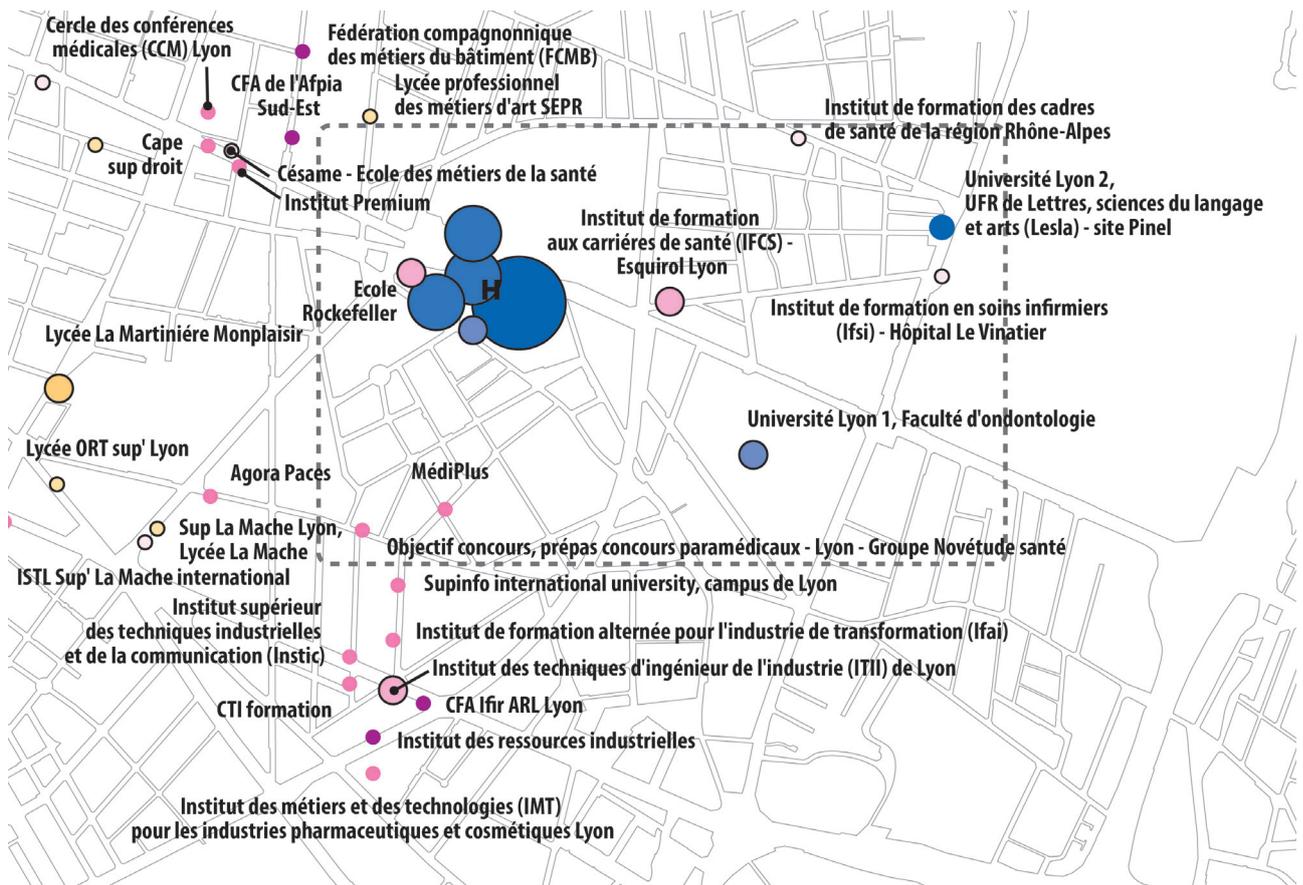
Zoom 5B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Porte des Alpes en 2019-2020



	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)	CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)	
<p>SANTÉ EST : 22 175 ÉTUDIANTS INSCRITS (12 %)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - université : 20 051 (90 %) - grande école : 0 (0 %) - lycée : 0 (0 %) - autres : 2 124 (10 %) 	<ul style="list-style-type: none"> - public : 21 485 (97 %) - privé : 690 (3 %) 	<ul style="list-style-type: none"> - Avec les Quais, Santé Est est un secteur historique sur lequel plus de 22 000 étudiants sont présents, dont 90 % sont inscrits dans des formations médicales de l'Université Lyon 1 du 8^e arrondissement. - 11 000 chercheurs. - Présence de l'IFCS Esquirol et d'un Ifsi à l'Hôpital du Vinatier (Bron), regroupant près de 400 étudiants et de bon nombre d'instituts privés (Objectif concours, Médiplus, etc.) préparant aux concours médicaux et paramédicaux. 	
	Dont Comue : 20 051 (90 %)	(zoom 6A)		(zoom 6B)

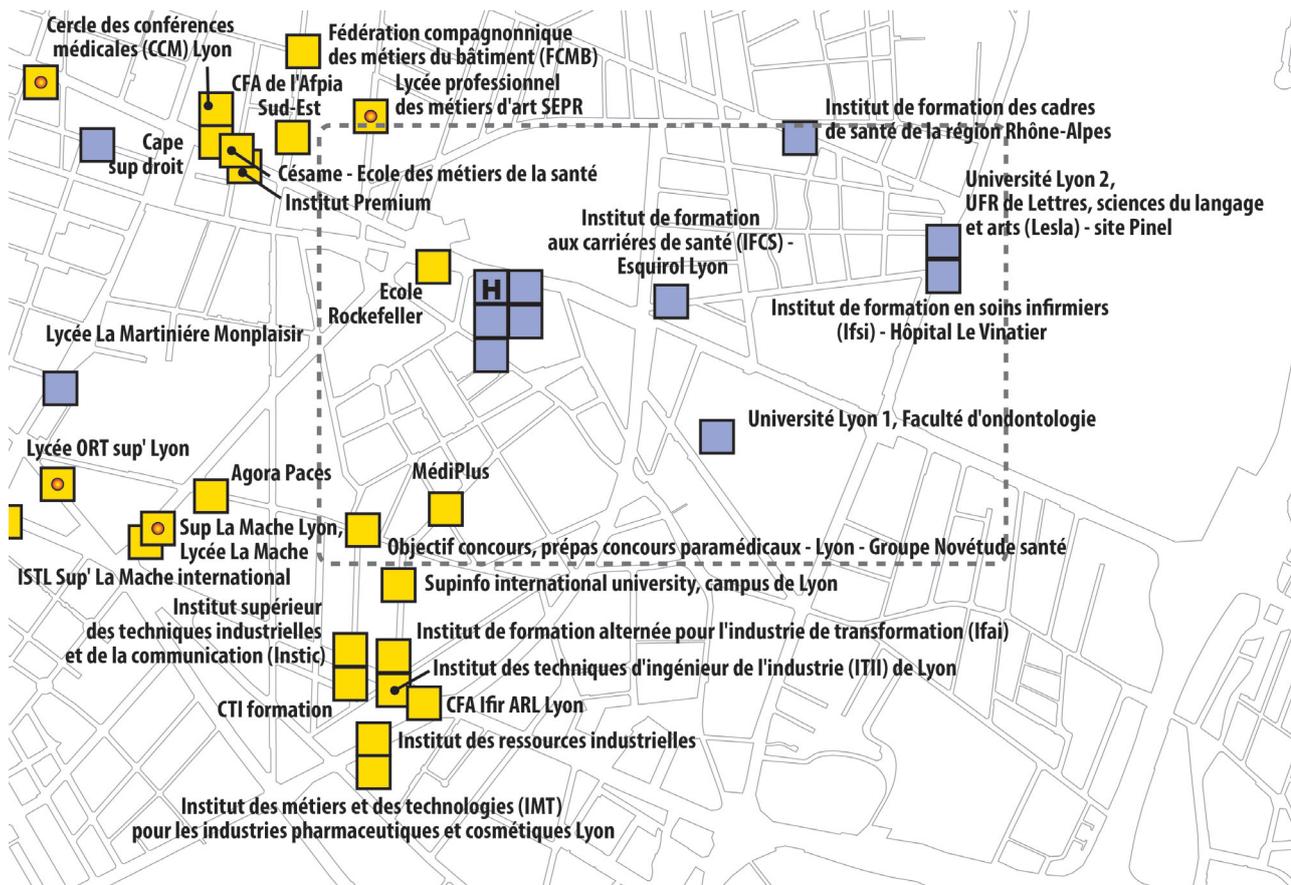
Source : UrbaLyon, novembre 2021

Zoom 6A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Santé Est en 2019-2020



Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, UrbaLyon 2021

Zoom 6B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Santé Est en 2019-2020



polygone d'étude
Établissements d'enseignement supérieur
■ associatif ■ privé ● sous contrat
■ consulaire ■ public

Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, Urbalyon 2021

H

- Université Lyon 1, Institut des sciences et techniques de réadaptation (ISTR)
- Université Lyon 1, Département de biologie humaine
- Université Lyon 1, Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques (ISPB)
- Université Lyon 1, Département de biologie
- Université Lyon 1, Faculté de médecine Lyon-Est

	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)
VAULX-EN-VELIN : 1 732 ÉTUDIANTS INSCRITS (1 %)	- université : 0 (0 %) - grande école : 1 672 (97 %) - lycée : 60 (3 %) - autres : 0 (0 %) Dont Comue : 1 672 (97 %) (zoom 7A)	- public : 2 224 (21 %) - privé : 8 347 (79 %) (zoom 8B)

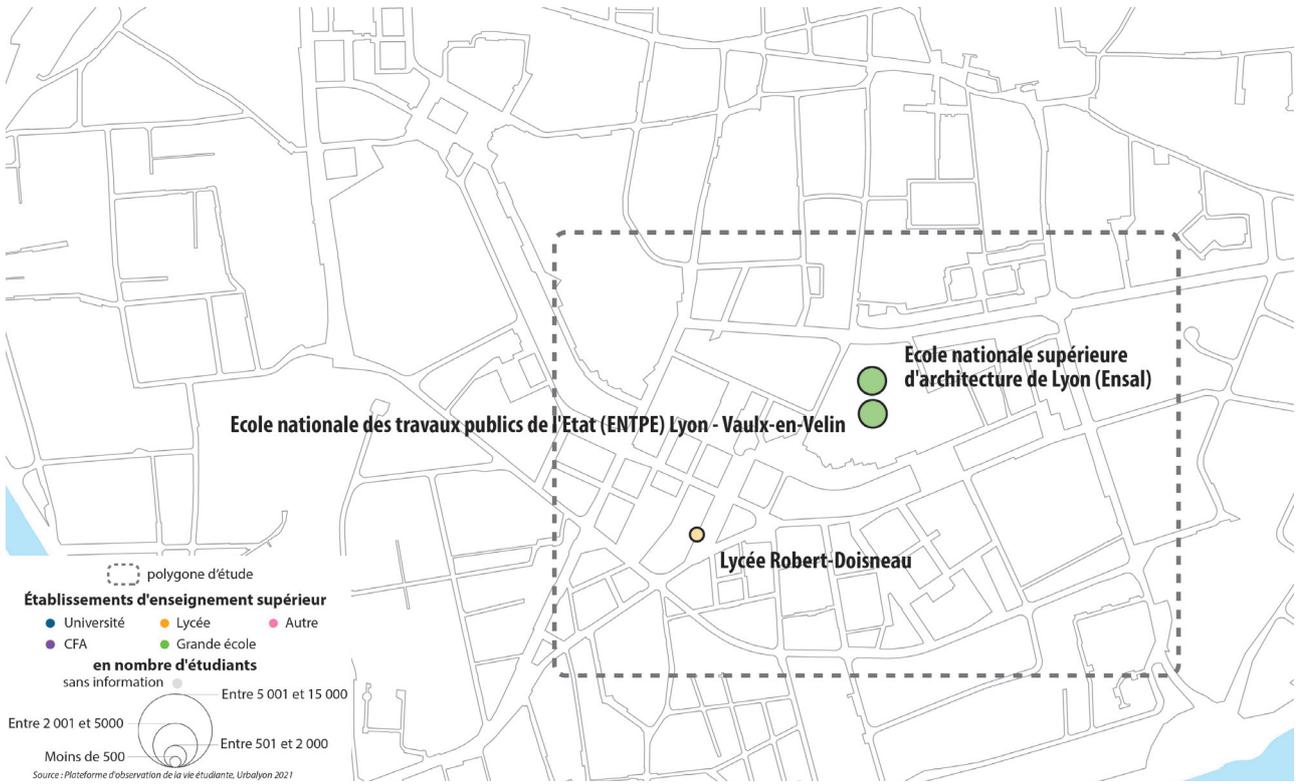
CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

- Le plus petit site (en effectifs étudiants) des 13 étudiés avec, seulement, un peu plus de 1 700 étudiants.
- Présence de deux grandes écoles « voisines » : ENTPE et Ensal centrées sur la conception et la gestion de la ville.
- 120 enseignants-chercheurs.
- Des partenariats de formations et de recherche sont passés avec l'Insa, notamment.

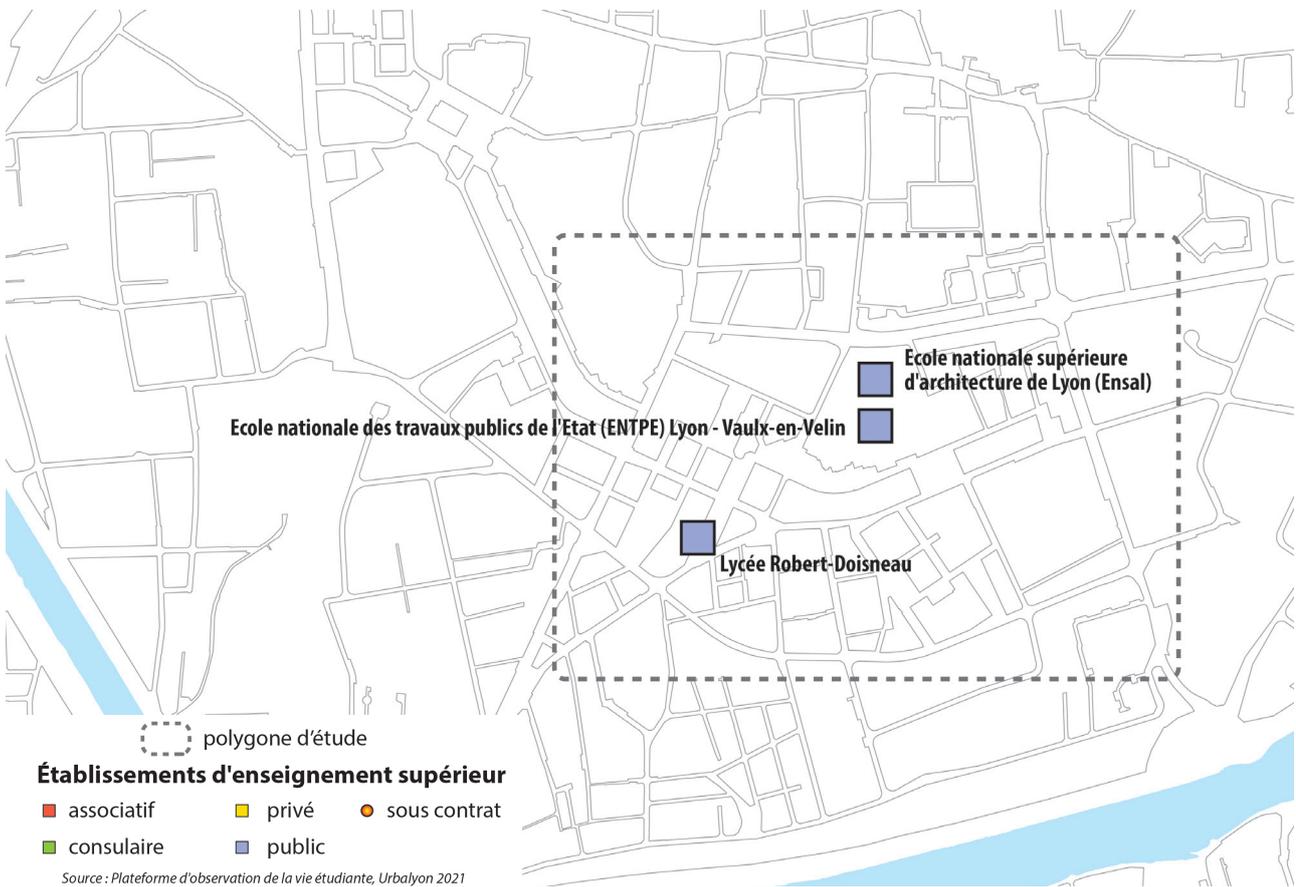
Source : UrbaLyon, novembre 2021.



Zoom 7A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Vaulx-en-Velin en 2019-2020



Zoom 7B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Vaulx-en-Velin en 2019-2020



	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)
LYON OUEST : 10 571 ÉTUDIANTS INSCRITS (6 %)	<ul style="list-style-type: none"> - université : 285 (2 %) - grande école : 7 589 (72 %) - lycée : 0 (0 %) - autres : 2 697 (26 %) <p>Dont Comue : 7 154 (67 %) (zoom 8A)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - public : 2 224 (21 %) - privé : 8 347 (79 %) <p>(zoom 8B)</p>

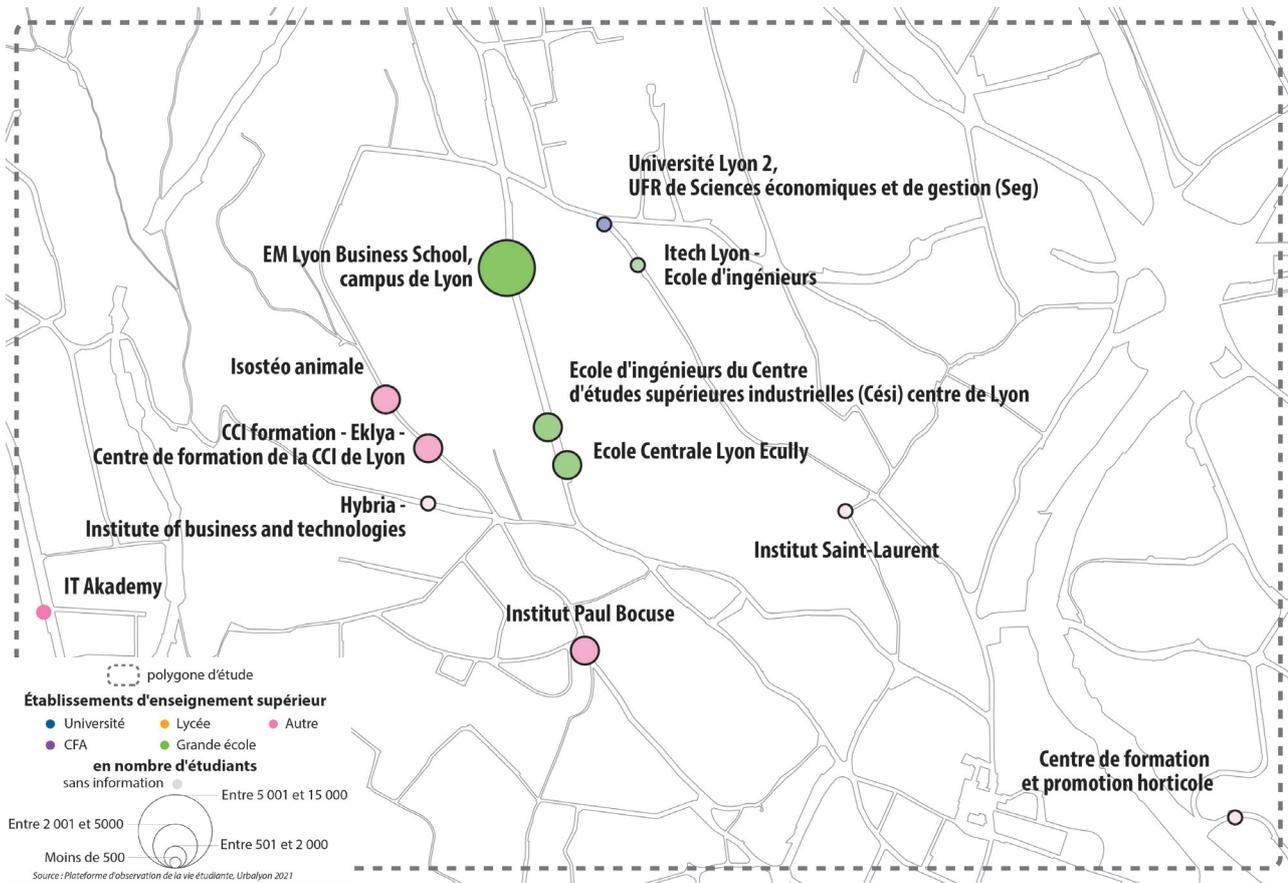
CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

- Secteur pluridisciplinaire et périphérique (éloigné du centre de la métropole de Lyon), traversé par l'avenue Guy de Collongue, dont la visibilité internationale repose, essentiellement, sur l'École Centrale (sciences) et sur l'EM Lyon (commerce).
- L'École Centrale occupe plus de 58 000 m² sur un site de 17 ha, propriété de l'Etat ; l'EM Lyon occupe 30 000 m² sur un site de 6 ha (propriété de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne).
- Le secteur privé est surreprésenté avec l'Institut Paul Bocuse (hôtellerie, restauration), l'Isostéo animale (ostéopathie animale), à l'instar du secteur consulaire avec Eklya (commerce) et Hybria (affaires), ou le secteur associatif avec l'itech (chimie), pour les établissements les plus importants en termes d'effectifs étudiants (*le Cési a déménagé sur Lyon Tech – La Doua à la rentrée 2021*).
- Recherche : au moins 6 unités CNRS pour l'École Centrale ; présence de l'UMR Gate (Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon-Saint-Étienne) et du Pôle de compétitivité Techtera (filiale textile), notamment.

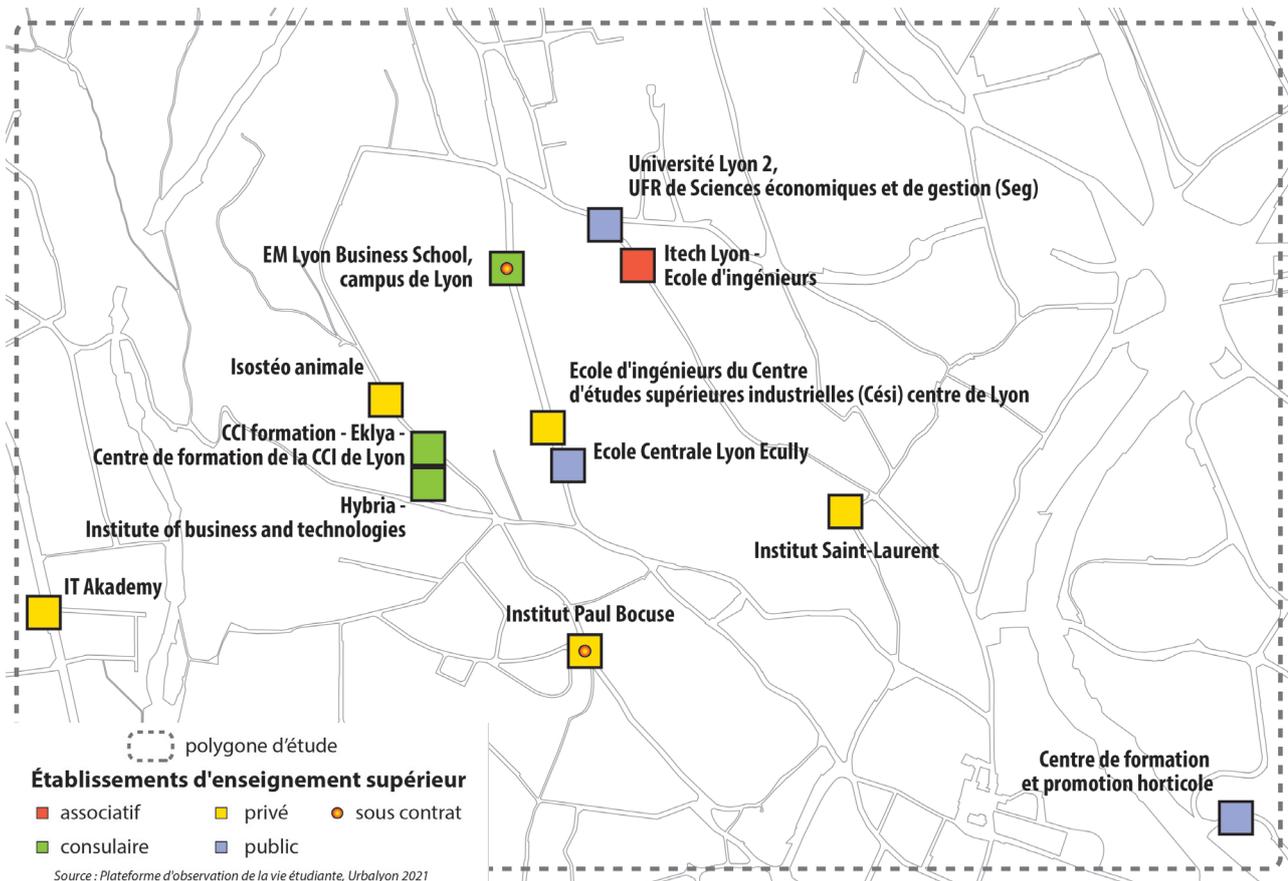
Source : UrbaLyon, novembre 2021



Zoom 8A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Lyon Ouest en 2019-2020



Zoom 8B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Lyon Ouest en 2019-2020



	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)
MANUFACTURE DES TABACS : 20 539 ÉTUDIANTS INSCRITS (11 %)	- université : 19 933 (97 %)	- public : 20 326 (99 %)
	- grande école : 0 (0 %)	- privé : 213 (1 %)
	- lycée : 393 (2 %)	
	- autres : 213 (1 %)	
	Dont Comue : 19 933 (97 %) (zoom 9A)	(zoom 9B)

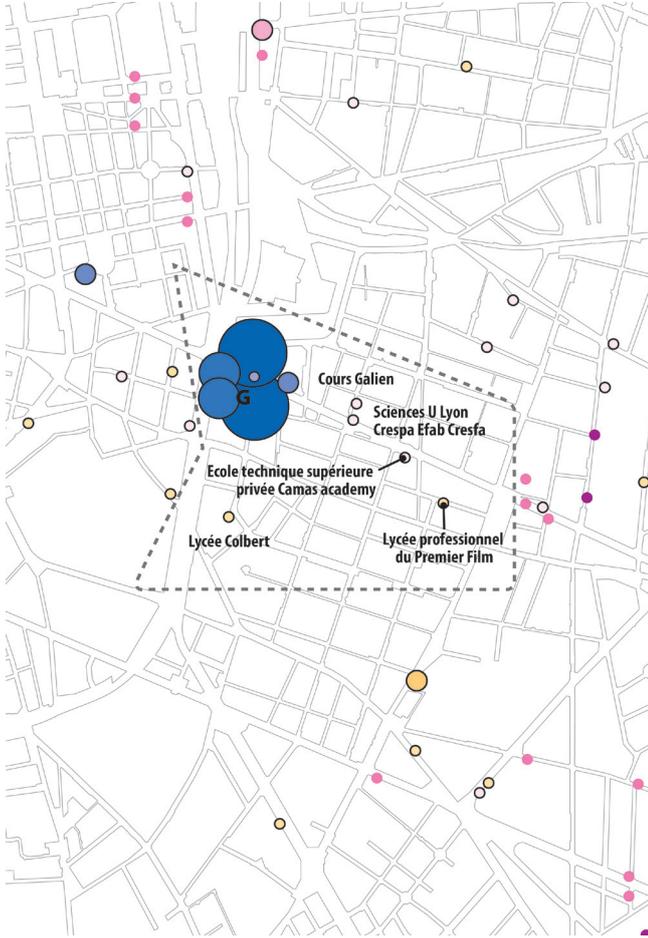
CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

- La Manufacture des Tabacs (Université Lyon 3) constitue une véritable polarité de formation. Cependant, elle semble de plus en plus tournée sur le centre de la Part-Dieu, notamment depuis la mise en service du Tram T4 (nord-sud). La Manufacture reste toujours bien reliée – naturellement – avec l'autre site de l'Université Lyon 3 (les Quais) et par le métro D (ouest-est).
- Quelques écoles privées, situées un peu plus à l'Est de la Manufacture, sont à relever, à l'instar de Sciences U (communication, RH, événementiel, immobilier, etc.) ou de Camas (aéroportuaire).
- À noter la présence des Lycées Colbert (BTS tourisme, transport, immobilier) et du Premier Film (esthétique, cosmétique, parfumerie).
- Tous les niveaux de formations sont présents.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

**TOTAL 9 SECTEURS « HISTORIQUES » :
131 750 ÉTUDIANTS INSCRITS (72 %)**

Zoom 9A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Manufacture des Tabacs en 2019-2020



○ polygone d'étude

Établissements d'enseignement supérieur

- Université
- Lycée
- Autre
- CFA
- Grande école

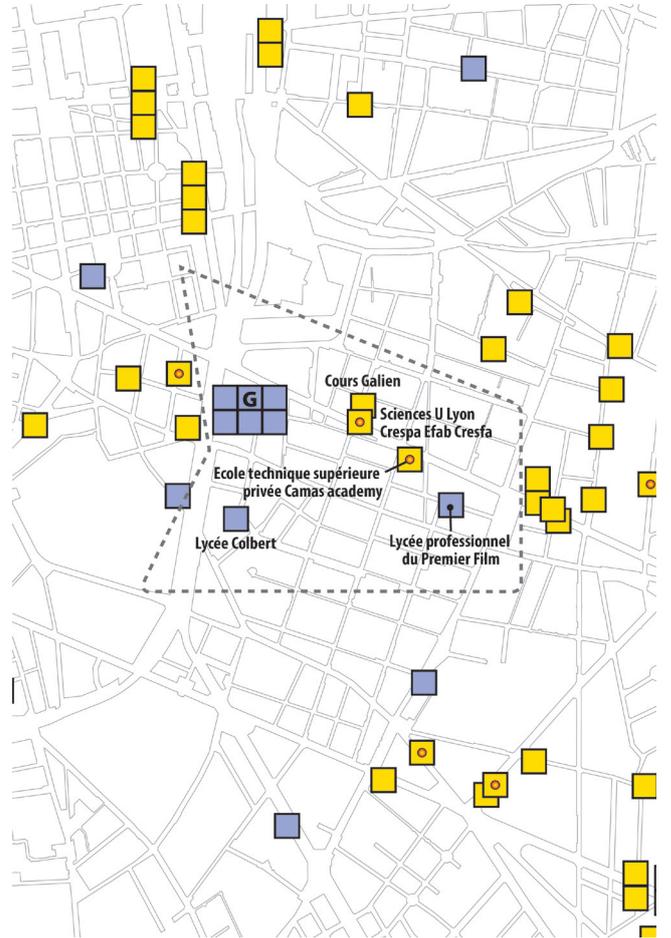
en nombre d'étudiants

- sans information
- Entre 5 001 et 15 000
- Entre 2 001 et 5 000
- Moins de 500

Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, Urbalyon 2021

- G**
- Université Lyon 3, Faculté des Lettres et civilisations - site de la Manufacture des Tabacs
 - Université Lyon 3, Diplôme d'étudiant-entrepreneur (D2E)
 - Université Lyon 3, service général relations internationales
 - Université Lyon 3, Institut d'administration des entreprises (IAE) - school of management
 - Université Lyon 3, Faculté de Droit - site de la Manufacture des Tabacs

Zoom 9B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Manufacture des Tabacs en 2019-2020



○ polygone d'étude

Établissements d'enseignement supérieur

- associatif
- privé
- sous contrat
- consulaire
- public

Source : Plateforme d'observation de la vie étudiante, Urbalyon 2021

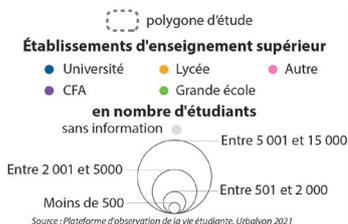
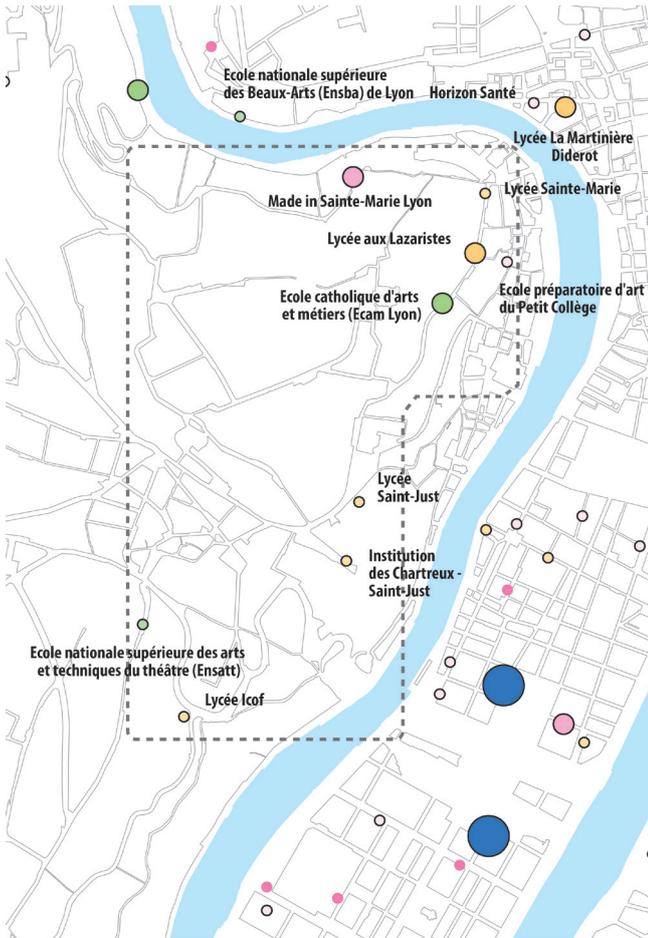
- G**
- Université Lyon 3, Faculté des Langues - site de la Manufacture des Tabacs
 - Université Lyon 3, Faculté des Lettres et civilisations - site de la Manufacture des Tabacs
 - Université Lyon 3, Diplôme d'étudiant-entrepreneur (D2E)
 - Université Lyon 3, service général relations internationales
 - Université Lyon 3, Institut d'administration des entreprises (IAE) - school of management
 - Université Lyon 3, Faculté de Droit - site de la Manufacture des Tabacs

Portrait de secteurs d'enseignement supérieur de la Métropole de Lyon : 4 secteurs « émergents »

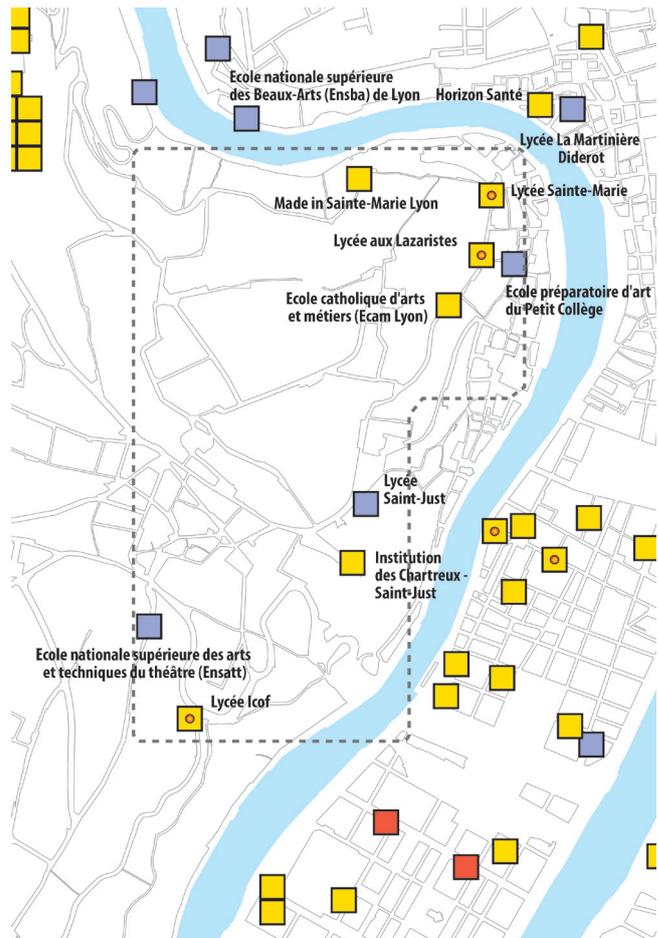
	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (2019-2020)	NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)	CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)
FOURVIÈRE : 4 649 ÉTUDIANTS INSCRITS (3%)	- université : 0 (0 %) - grande école : 2 093 (45 %) - lycée : 1 872 (40 %) - autres : 684 (15 %) - dont Comue : 2093 (45 %) (zoom 10A)	- public : 581 (12 %) - privé : 4 068 (88 %) (zoom 10B)	- Surreprésentation du secteur privé, lié à son histoire religieuse, avec l'Écam (école d'ingénieurs de près de 2 000 étudiants), Made in Sainte-Marie (arts et design) et le lycée Les Lazaristes (CP PTST-PT) qui dépassent les 600 étudiants, ou encore Les Chartreux (CPGE, BTS informatique), pour un site qui se développe d'année en année. - Présence de l'Ensatt avec près de 300 étudiants. - Tous les niveaux de formations sont présents.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Zoom 10A : Les effectifs étudiants inscrits sur le site Fourvière en 2019-2020



Zoom 10B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du site Fourvière en 2019-2020



NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR TYPE D'ÉTABLISSMENTS (2019-2020)

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSMENT PUBLIC OU PRIVÉ (2019-2020)

CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS (2019-2020)

PART-DIEU : 4 323 ÉTUDIANTS INSCRITS (2 %)

- université : 0 (0 %)
 - grande école : 0 (0 %)
 - lycée : 568 (13 %)
 - autres : 3 710 (87 %)
 - dont Comue : 0 (0 %)
- (zoom 11A)

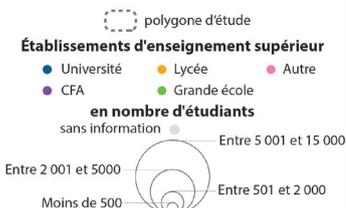
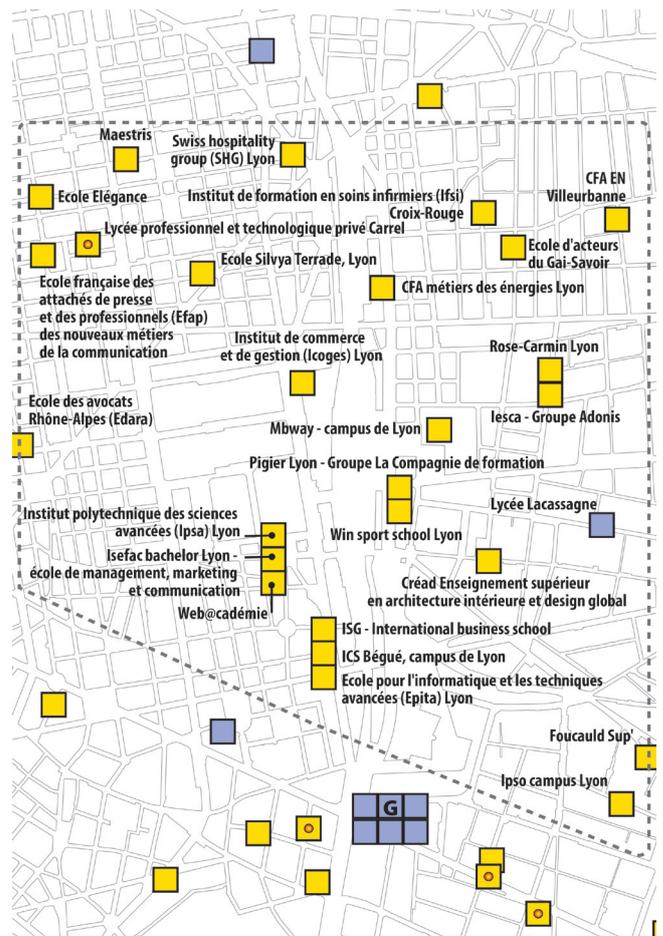
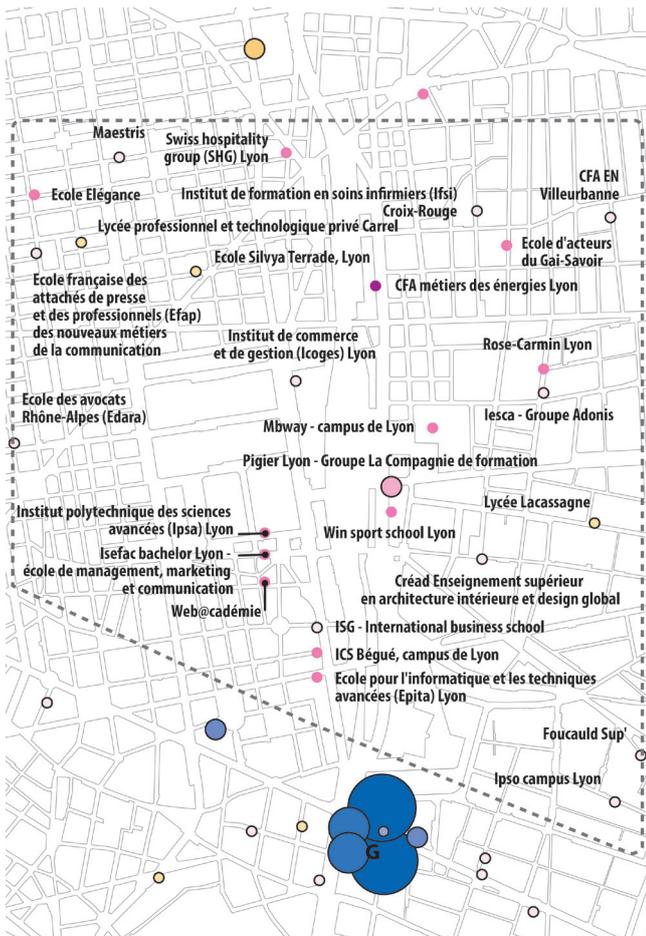
- public : 62 (1 %)
 - privé : 4 261 (99 %)
- (zoom 11B)

- L'un des secteurs les plus hétérogènes en termes de formations.
- Un ES privé pluridisciplinaire très dispersé et en constante progression au cours des dernières années, en lien avec des opportunités immobilières intéressantes pour l'implantation de groupes de formations tels que Pigier (commerce), Adonis (social, paramédical, santé), etc..
- Présence du Lycée Lacassagne (BTS négociation et relation client).
- Tous les niveaux de formations sont présents.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

Zoom 11A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Part-Dieu en 2019-2020

Zoom 11B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Part-Dieu en 2019-2020



**CONFLUENCE - PERRACHE :
9 933 ÉTUDIANTS INSCRITS
(5 %)**

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR
TYPE D'ÉTABLISSEMENTS
(2019-2020)**

- université : 7 658 (77 %)
- grande école : 0 (0 %)
- lycée : 282 (3 %)
- autres : 1 993 (20 %)
- dont Comue : 7 658 (77 %)
(zoom 12A)

**NOMBRE
D'ÉTUDIANTS INSCRITS
DANS UN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ
(2019-2020)**

- public : 282 (3 %)
- privé : 9 651 (97 %)

(zoom 12B)

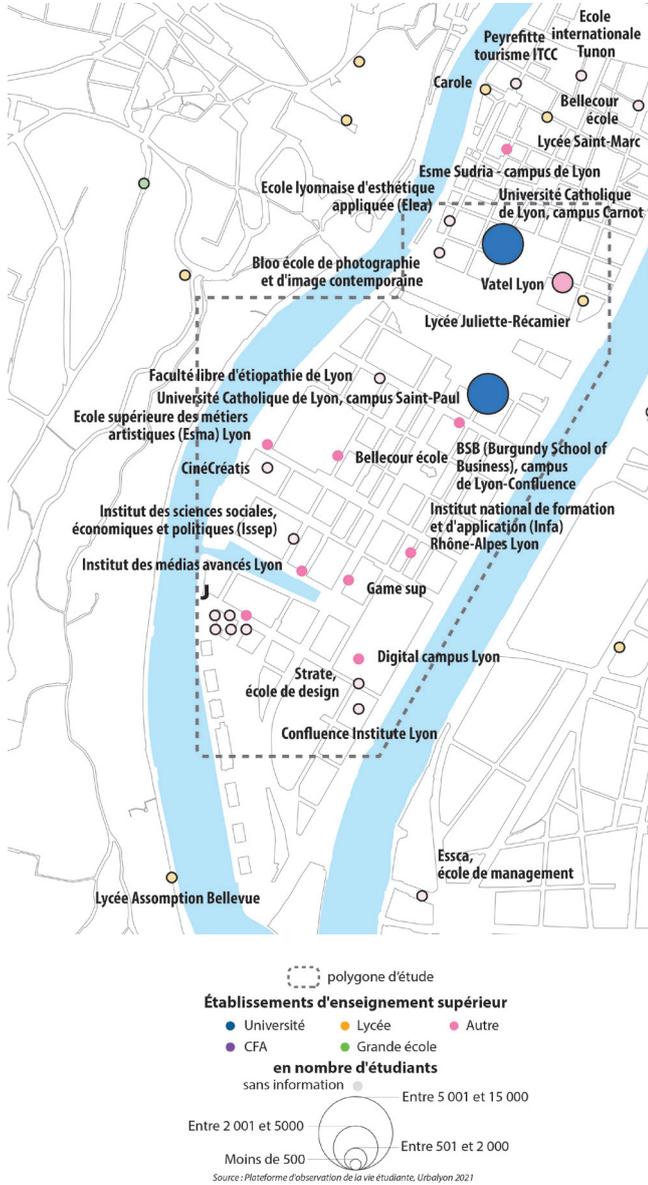
**CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS
(2019-2020)**

- Secteur d'ES privé à près de 100 % et très hétérogène en termes de filières.
- Les principaux établissements Université Catholique, en croissance importante d'effectifs (plus de 7 000 étudiants sur les sites Saint-Paul et Carnot), Vatel (hôtellerie, tourisme), Strate (design), et le Lycée Juliette-Récamier (CPGE ENS, BTS action managériale, management commercial).
- Tous les niveaux de formations sont présents.
- Des similitudes avec Part-Dieu : un quartier moderne, avec de plus en plus d'écoles privées qui trouvent des opportunités immobilières intéressantes ; un quartier bien desservi.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

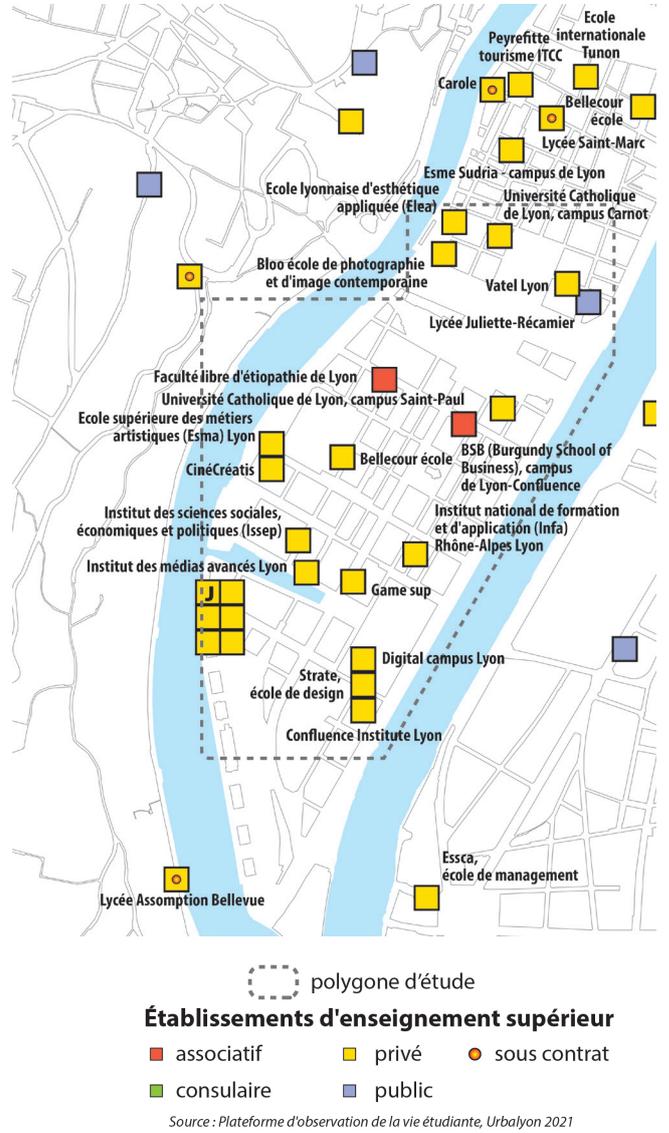


Zoom 12A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Confluence – Perrache en 2019-2020



- J**
- Webtech Institute, l'école d'informatique à l'international
 - Ecole supérieure de commerce et d'économie numérique (Escen)
 - Magnum Institute - école de management des vins et spiritueux à l'international
 - Bachelor Institute - école de management spécialisé
 - Atlas Institute - école supérieure du tourisme
 - Supdemod

Zoom 12B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Confluence – Perrache en 2019-2020



- J**
- Webtech Institute, l'école d'informatique à l'international
 - Ecole supérieure de commerce et d'économie numérique (Escen)
 - Magnum Institute - école de management des vins et spiritueux à l'international
 - Bachelor Institute - école de management spécialisé
 - Atlas Institute - école supérieure du tourisme
 - Supdemod

**VAISE :
11 354 ÉTUDIANTS INSCRITS
(6 %)**

**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS PAR
TYPE D'ÉTABLISSEMENTS
(2019-2020)**

- université : 0 (0 %)
- grande école : 627 (5 %)
- lycée : 1 562 (14 %)
- autres : 9 165 (81 %)
- dont Comue : 627 (5 %)
(zoom 13A)

**NOMBRE
D'ÉTUDIANTS INSCRITS
DANS UN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ
(2019-2020)**

- public : 1 940 (17 %)
- privé : 9 414 (83 %)
- (zoom 13B)

**CARACTÉRISTIQUES/SPÉCIFICITÉS
(2019-2020)**

- Un développement important du site de l'Université René Cassin depuis une quinzaine d'années, au sein duquel des écoles ou des groupes de formations, pour la majorité privés, dans les secteurs tertiaires du management (IGS), du commerce (Idrac), de l'immobilier (Espil), de la banque (CFPB), mais aussi une école des arts et de l'architecture d'intérieure (Esail - groupe Idrac).
- Beaucoup de formations en alternance.
- Des lycées présents dont La Martinière Duchère (CPGE TB ; BTS comptabilité-gestion, commerce international, etc.) et Jean-Perrin (CPGE scientifiques), notamment.
- Les premier (BTS, CPGE) et deuxième cycles (Bachelor, etc.) de formations représentés.

Source : UrbaLyon, novembre 2021

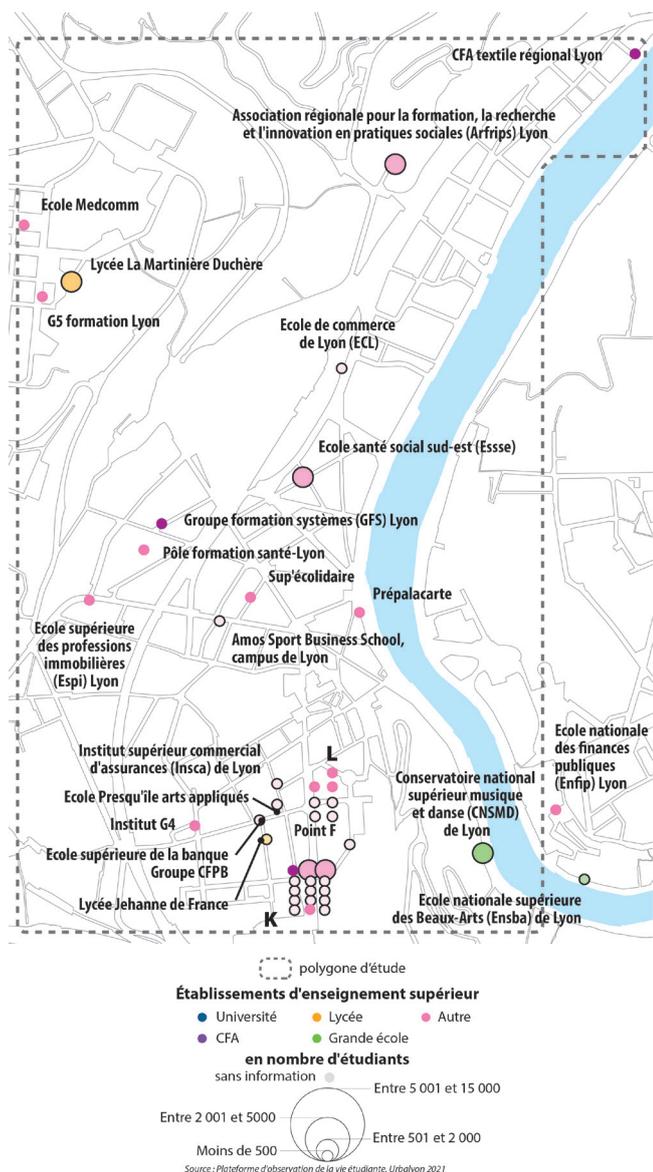
**TOTAL 4 SECTEURS « ÉMERGENTS » :
30 259 ÉTUDIANTS INSCRITS (17 %)**

**9 SECTEURS « HISTORIQUES » : 131 750 ÉTUDIANTS INSCRITS (72 %)
4 SECTEURS « ÉMERGENTS » : 30 259 ÉTUDIANTS INSCRITS (17 %)**

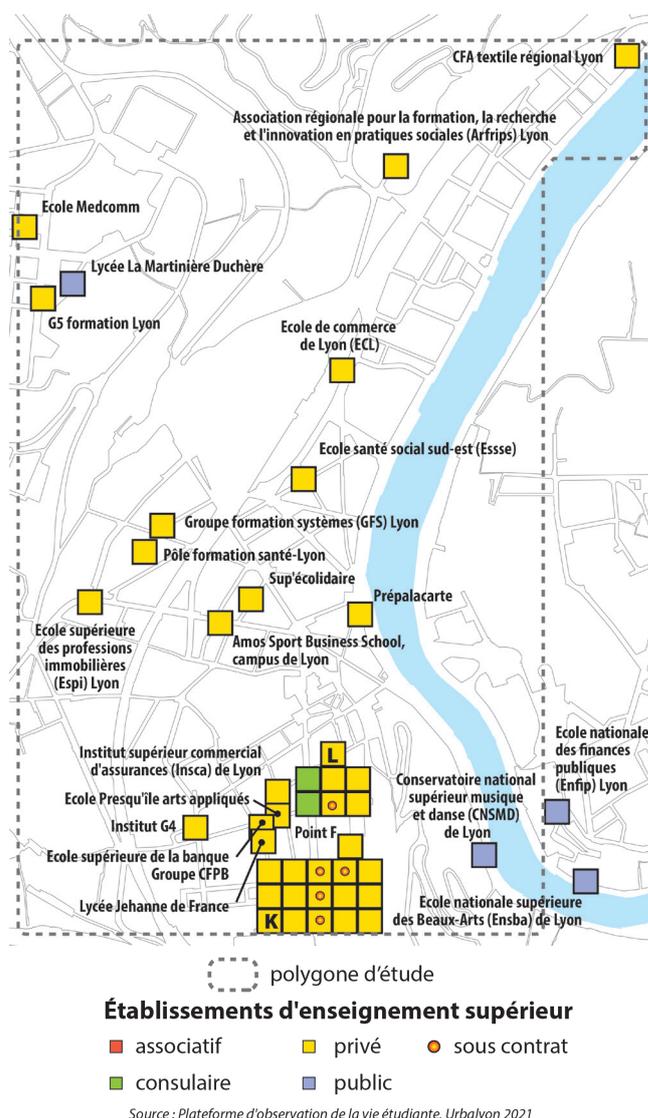
**TOTAL 13 SECTEURS :
162 009 ÉTUDIANTS INSCRITS (88 %)**



Zoom 13A : Les effectifs étudiants inscrits sur le secteur Vaise en 2019-2020



Zoom 13B : Le statut juridique des établissements d'enseignement supérieur du secteur Vaise en 2019-2020



L'offre de logements dédiée aux étudiants à l'échelle de la Métropole de Lyon

Précision :

*Ces grandes catégories suivent la nomenclature nationale commune aux OTLE. Ces définitions diffèrent de la notion de « parc social étudiant » qui renvoie au conventionnement des logements, à la sélection des étudiants sur critères sociaux et aux loyers modérés pratiqués pour les solutions de logement et d'hébergement. Le parc social étudiant est présent dans les résidences universitaires (hors résidences gérées par les écoles), dans les résidences services, quand certaines places sont conventionnées, et dans la catégorie des « autres résidences dédiées à caractère social ». Il s'agit d'une autre clé de lecture sur laquelle travaillera l'OTLE Métropole de Lyon en 2022.

L'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) se donne pour objectifs de renforcer la connaissance sur le rapport offre/demande en logements pour les étudiants à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cette offre peut être « dédiée » c'est-à-dire exclusivement réservée au public étudiant, ou « non dédiée », ce qui correspond, principalement, aux solutions de logement dans le parc libre privé.

D'après les données de l'observatoire consolidées en 2021, 326 résidences dédiées aux étudiants sont, actuellement, en service à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cela représente une capacité totale d'environ 36 000 places. Ce parc dédié se décompose en trois grandes catégories* :

- le parc en résidences universitaires gérées par des bailleurs sociaux, le Crous ou certaines grandes écoles, et proposant une solution de logement en chambre, studio ou colocation étudiante. Une partie de ce parc est conventionné et pratique des niveaux de loyers encadrés. En 2021, le parc en résidences universitaires est composé de 137 résidences, soit 17 700 places ; ce qui correspond à 49 % de l'offre de logement dédiée aux étudiants ;
- le parc en résidences services privées gérées par des opérateurs immobiliers. Cette offre, non conventionnée, pratique des prix proches du marché locatif privé. A l'échelle de la Métropole de Lyon, 141 résidences

services sont, actuellement, en services pour un total de 16 000 places, soit 45 % de l'offre dédiée aux étudiants recensée ;

- d'autres résidences, à caractère social, dédiées aux étudiants, existent à l'échelle du territoire sans pour autant être considérées comme des résidences universitaires à part entière. Il s'agit, par exemple, des internats, des foyers gérés par des organismes confessionnels, ou encore des foyers de jeunes travailleurs pouvant accueillir des étudiants dans la limite de 30 % de leurs capacités totales. Bien que modeste (48 résidences pour 2 350 places, soit 6 % de l'offre dédiée), cette offre vient renforcer un parc réservé aux étudiants actuellement inférieure à la demande.

Cette offre, tous segments confondus, se développe. L'OTLE a identifié plus de 60 projets de résidences (en phase opérationnelle ou en « idée de faire ») à l'horizon 2026, ce qui représente un potentiel de 5 000 places supplémentaires.

L'offre dédiée n'est qu'un segment parmi plusieurs solutions de logement pour les étudiants. En effet, selon les données de l'Insee RP 2017 (pour la Métropole de Lyon), si 34 % des étudiants déclarent vivre seuls, 31 % vivent encore chez leurs parents, 10 % vivent en couple et 19 % vivent en colocation, essentiellement dans le parc privé.



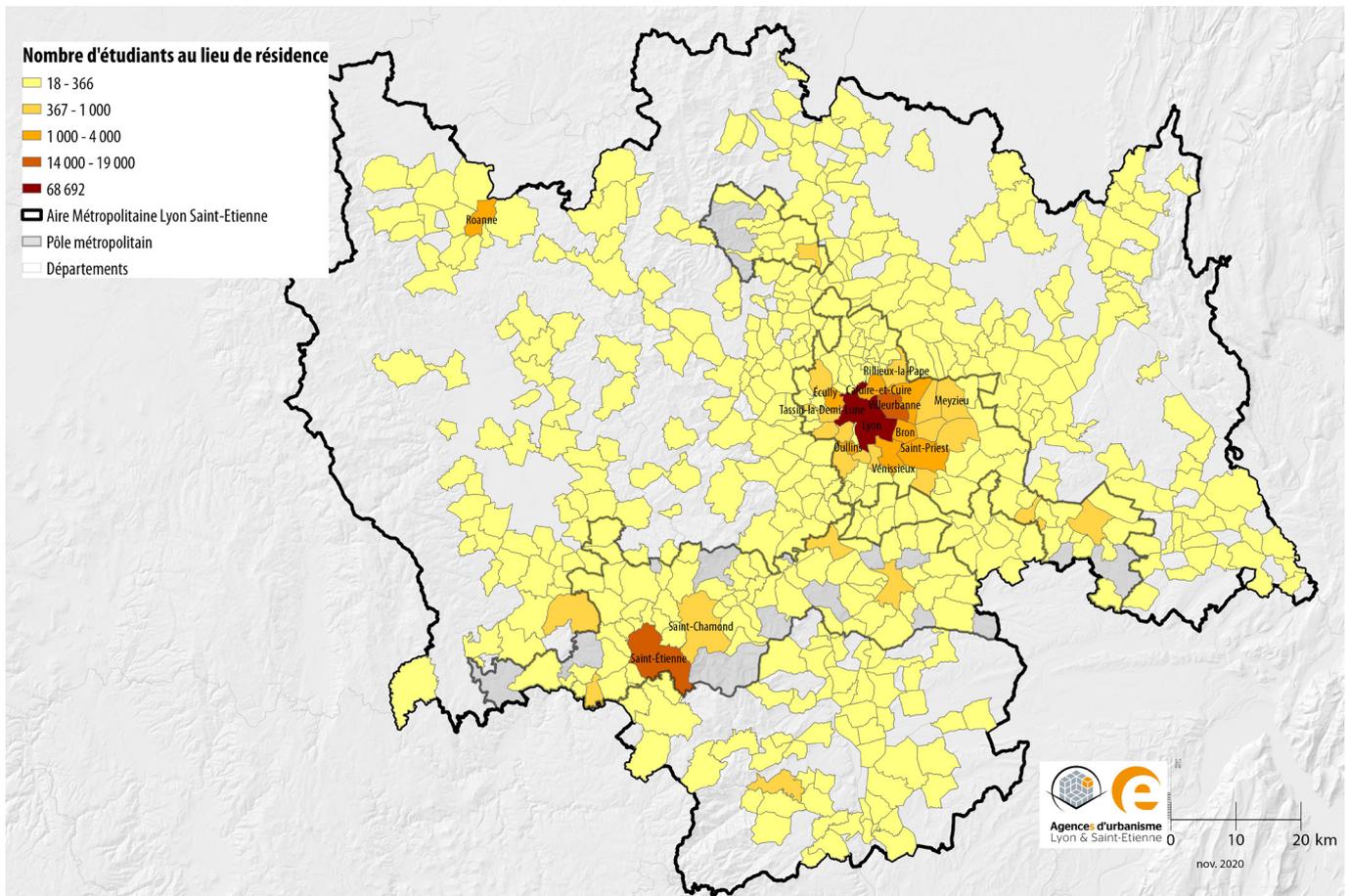
Des étudiants ne résidant pas toujours au lieu d'études

Les étudiants ne résident pas toujours dans la commune de leur lieu d'étude. Il existe, alors, un décalage entre la géographie des pratiques résidentielles étudiantes (carte 11) et la géographie des lieux d'études (carte 12).

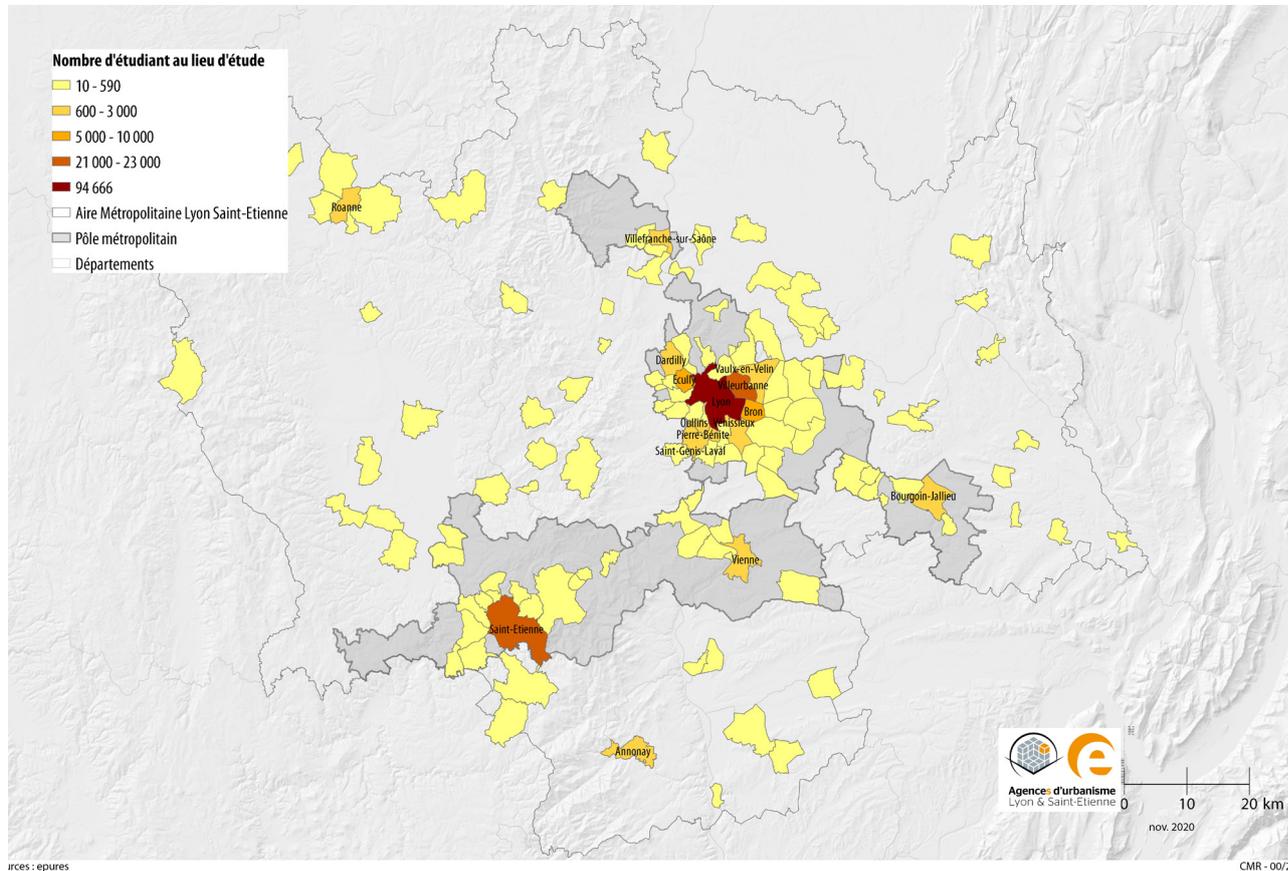
Ce décalage génère des flux de déplacements quotidiens (carte 13). Les paramètres de localisation résidentielle, du lieu d'étude et des flux de déplacements, esquissent l'existence

d'un vaste système universitaire à l'échelle du « carré métropolitain ». Cette échelle permet de distinguer plusieurs territoires universitaires à l'importance variable tant du point de vue de l'offre de formation que du nombre d'étudiants. Elle démontre, également, que la Métropole de Lyon, bien que principal territoire universitaire à cette vaste échelle, reste en relation avec ses territoires voisins.

Carte 11 : nombre d'étudiants au lieu de résidence dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne en 2017



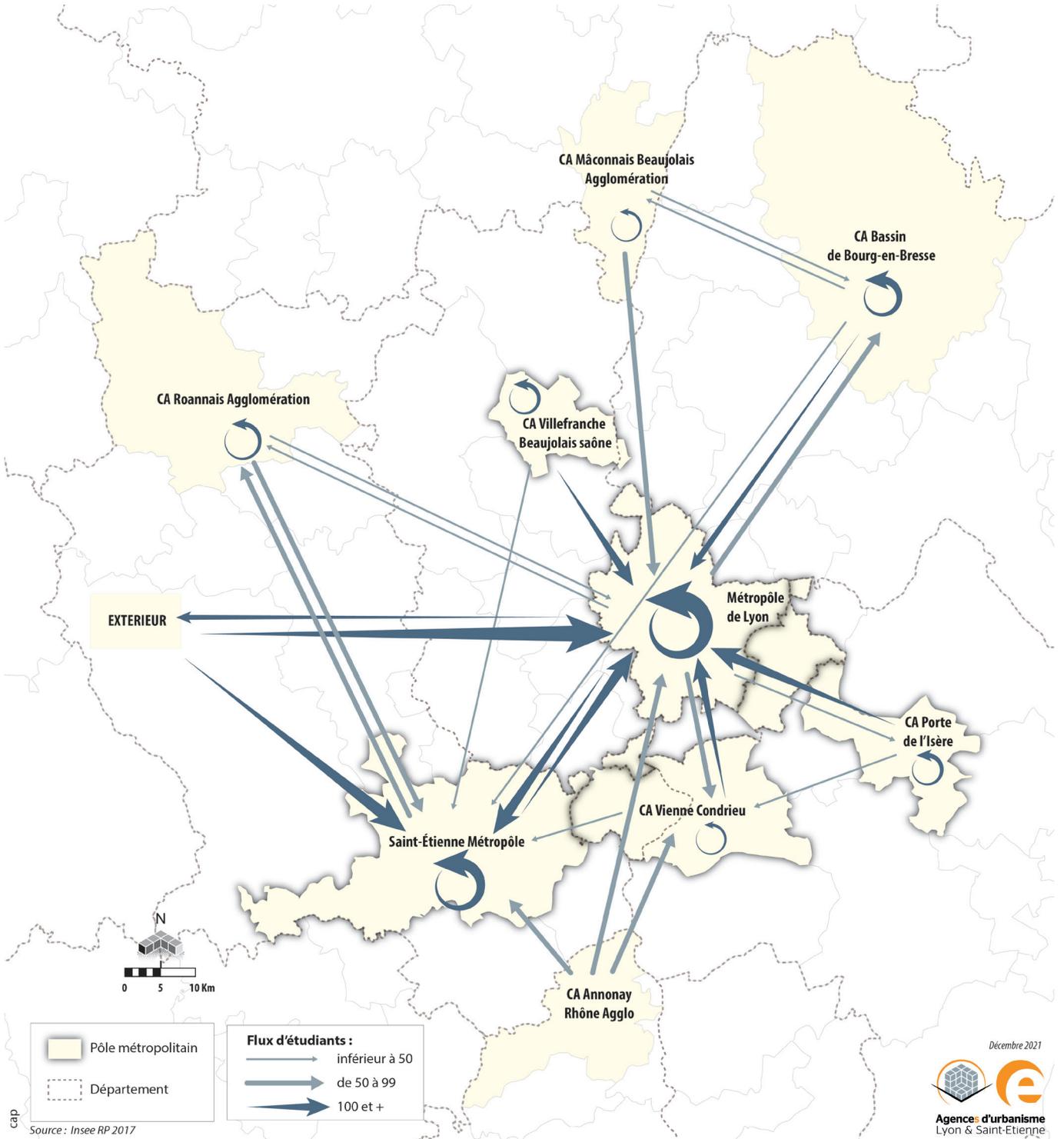
Carte 12 : nombre d'étudiants au lieu d'étude dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne en 2017



rces : epures



Carte 13 : principaux flux domicile-étude entre EPCI du « carré métropolitain » en 2017



Etre étudiant : un mode de vie singulier

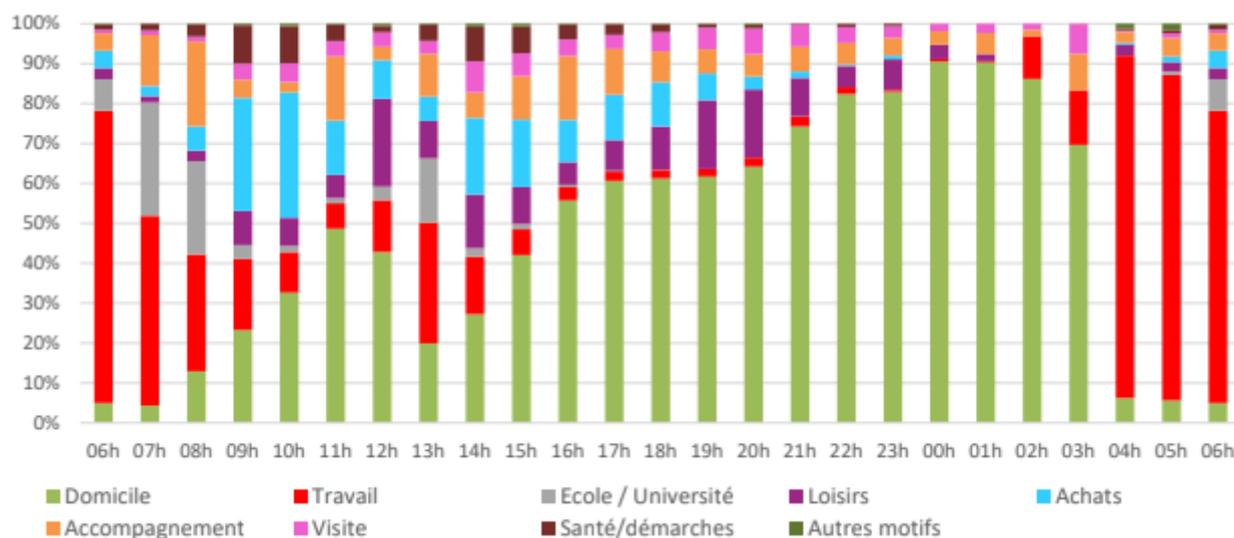
L'analyse des motifs de déplacements, *via* l'Enquête déplacements grand territoire (EDGT, 2016), donne quelques indications sur le rythme de vie des étudiants. Les données suggèrent l'existence d'un rythme de vie « en décalé » des étudiants, plutôt vers la soirée ou la nuit.

En effet, la part des étudiants en déplacements progresse significativement à partir de 17h00/18h00 ; à 12h00, les étudiants représentent 8 % de la population en déplacements, contre 16 % à minuit.

L'analyse des motifs de déplacements confirme les pratiques plus tardives des étudiants. En effet, à 20h00, près d'un tiers (30 %) des déplacements des étudiants répondent à des motifs de loisirs ou de visites à des proches. Cette part est deux fois moins importante (15 %) pour la population hors étudiants. Le motif des visites à des proches est particulièrement significatif chez les étudiants. À 21h00, cela concerne 18 % des motifs de leurs déplacements et, à 23h00, cette part reste élevée (12 %). Comparativement, le motif de visite est moins représenté dans la population totale : 6 % à 21h00 et 3 % à 23h00 (graphiques 1 et 2).

Cela confirme des tendances parfois soulignées dans les études sociologiques sur les jeunes adultes, à savoir l'importance de la soirée et de la nuit dans leur rythme de vie. Ces temporalités sont sources de lien social et participent, pleinement, de l'expérience universitaire des étudiants. À cet égard, le système universitaire apparaît comme un producteur de cette sociabilité étudiante : en témoignent les activités de certains services consacrés à la vie étudiante (au Crous ou au sein des universités) ou de certaines associations étudiantes qui participent, à travers leurs actions événementielles, à la constitution de ce lien social. Les données sur les motifs de déplacement confirment une autre tendance : la double activité des étudiants, entre vie universitaire et vie professionnelle. En effet, tout au long de la journée, entre 2 et 3 % des déplacements sont consacrés à des déplacements vers un lieu d'activité professionnelle ; toutefois, il est probable que ces données comprennent les activités de stage des étudiants.

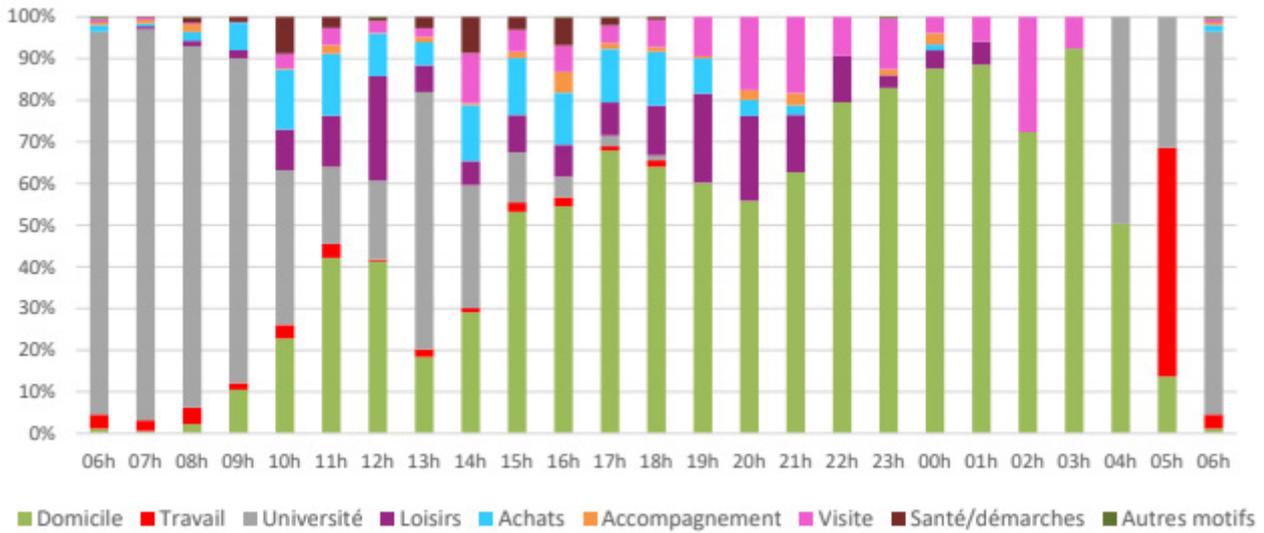
Graphique 1 : motifs de déplacement de la population (hors étudiants) vivant dans le périmètre d'enquête de l'EDGT de la Métropole de Lyon en 2016



Source : EDGT de la Métropole de Lyon, 2016



Graphique 2 : motifs de déplacement des étudiants vivant dans le périmètre d'enquête de l'EDGT de la Métropole de Lyon en 2016



Source : EDGT de la Métropole de Lyon, 2016

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référents : **Emmanuel Thimonier** - e.thimonier-rouzet@urbalyon.org
Nicolas Chausson - n.chausson@urbalyon.org
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

GRANDLYON
la métropole

